



Bulletin municipal // janvier 2018

Loyat



Maison de l'enfance
Avant-projet susceptible de légères modifications



Randonnées 2017 - p. 3



Rétrospective en images - p. 19 à 22



Mairie

Rue de la Mairie - 56800 Loyat

Tél. 02 97 93 02 33

Fax 02 97 93 06 67

www.loyat.fr

Lundi et mercredi : 14h00-17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30
et 14h00-17h30

Samedi matin : 9h00-12h00

Sommaire

Vœux du maire	1 et 2
Randonnées	3
Echos du conseil municipal	4 à 8
Nécrologie	9
Etat-civil 2017	10
Urbanisme	11
Finances	12 et 13
Travaux	14 et 15
Maison de l'enfance	16
Cadre de vie	17
Infos diverses	18
Retour en images sur l'année 2017	19 à 22
Vie économique	23 à 25
Les écoles	26 à 29
Loyatais à l'honneur	30 à 33
Vie associative	34 à 39
Médiathèque	40

Les vœux du Maire

Au nom de toute l'équipe municipale, permettez-moi de présenter à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles et à ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets tant personnels que professionnels.

Ces vœux de bonne année vont également à l'ensemble du personnel communal, aux services techniques, administratifs et périscolaires, aux personnels qui tout au long de l'année 2017 ont travaillé au service de la commune et au bien-être des loyatais.

Avant d'évoquer les projets pour 2018, je vais revenir sur l'année 2017.

// Commençons par les travaux

Je vous avais annoncé lors des vœux en 2017 le remplacement des portes et des fenêtres de la mairie et de la salle annexe, cela a été fait. Nous avons maintenant une bien meilleure isolation et une très bonne luminosité.

De même, nous avons réaménagé l'accueil de la mairie pour une meilleure confidentialité et nous avons créé un nouveau bureau. Il est utilisé par un agent en CAE et pourra également servir aux stagiaires à l'avenir.

Autres gros travaux : Nous avons commencé et terminé les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que les cheminements entre eux.

La société de chasse souhaitait un local. Ce local a été construit à côté des services techniques communaux. La mairie a financé les études, les frais de bornage et de permis, les contrôles ainsi que les matériaux. Les membres de la société de chasse ont réalisé les travaux. C'est un dossier gagnant-gagnant. Ce local sera inauguré au printemps.

A la demande du club de VTT, nous avons créé un terrain de pump-track (parcours à bosses et à virages utilisé par les vététistes). Il se trouve juste après le terrain de foot. Il aidera les nombreux jeunes champions du club dans leur préparation.

Enfin, des travaux importants ont été faits dans les logements communaux : sol, peinture, VMC, électricité. Il est indispensable de maintenir en bon état notre parc locatif.

Voilà pour les travaux.

// Dans la gestion du quotidien, voici quelques nouveautés

Dans le bourg, un diagnostic de l'éclairage public a été réalisé par le Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (SDEM). Nous allons pouvoir disposer d'une cartographie de nos points lumineux pour une meilleure maintenance future.

En début d'année le groupe Cecab nous a fait part de son souhait d'acheter le pont à bascule. Il faut savoir qu'il était utilisé exclusivement par les adhérents de la CECAB. Il est aujourd'hui vendu.

Nous avons remplacé l'ensemble des tables servant pour la cantine. Elles sont maintenant pliantes, plus faciles à ranger et apportent un meilleur confort au niveau acoustique.

La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique informatif. Il est mis en place par les services techniques à la demande des habitants. Il prévient les conducteurs de leur vitesse et enregistre les données.

Nous avons mis en place un groupe de travail pour écrire le Plan communal de sauvegarde. Ce document est règlementaire et obligatoire. Il permet, en cas de grosses catastrophes de tout type, d'être plus à même d'y faire face par une bonne organisation et une bonne connaissance des ressources et moyens mobilisables. Il a été soumis à la Préfecture et sera voté au cours de l'année.

Les peupliers, à Trégadoret côté Yvel, commençaient à vieillir. Une entreprise les a achetés, coupés et évacués.

En outre, après 7 longues années de procédure, nous avons pu démolir une vieille maison à Trégadoret. En mauvais état et sans entretien, elle était un danger.

// Quelques faits marquants de l'année 2017

Salarié depuis 20 ans aux services techniques, Jean-François Rocher a fait valoir ses droits à la retraite. Il était le responsable des travaux de voirie mais intervenait également pour les espaces verts et tous types de travaux. Il a été fêté lors d'une cérémonie réunissant ses proches.

André Coquantif nous a quittés au mois d'octobre à l'âge de 96 ans. Il avait été maire de Loyat de 1977 à 1983. Vous trouverez un article sur son mandat dans ce bulletin.

Le 26 août a eu lieu la journée sport organisée par la mairie avec l'aide des associations sportives. La participation de plus de 220 personnes est en augmentation par rapport à 2016.

Nous avons pour la deuxième fois, organisé un accueil des nouveaux nés et de leur famille, c'est encore une réussite : cette année il y avait 16 bébés concernés.



Pour nos anciens, en octobre il y a eu le repas du CCAS, une centaine de personnes de plus de 75 ans a pu venir le partager. Pour celles qui ne pouvaient pas être présentes, les membres du CCAS sont passés à domicile leur remettre un colis pour les fêtes de Noël.

En novembre, 64 familles ont été invitées pour l'accueil des nouveaux arrivants. Notre commune est attractive. Elle sait les accueillir tout en gardant son âme.

Afin de remercier les participants au concours 2016 des maisons fleuries, la mairie leur a offert une sortie en Ille-et-Vilaine. Ils ont visité l'écomusée de la Bintinais et sont allés découvrir les jardins du Parc du Thabor de Rennes.

// Pour finir l'année 2017, un mot sur nos écoles

L'école Théodore Botrel a vu l'arrivée en septembre d'une nouvelle équipe d'enseignantes, l'effectif est de 43 élèves pour 30 familles et deux classes. L'école Sainte-Jeanne d'Arc a un effectif de 137 élèves, 91 familles et 5 classes.

// Et pour les projets 2018 :

Le plus important est la construction d'une maison de l'enfance. Elle sera située sur le terrain que l'on appelle La prairie des sœurs. Nous avons sollicité un cabinet pour nous accompagner dans la définition du programme et dans la sélection de la maîtrise d'œuvre. L'architecte a été choisi. A ce jour nous avons validé l'avant-projet sommaire. Les travaux doivent commencer en septembre 2018 pour une livraison prévue en mai 2019.

Nous continuerons à travailler sur le projet de réfection des trottoirs. Le relevé topographique a été fait, il convient maintenant de contrôler l'en-

semble des canalisations souterraines.

Autre projet important pour la sécurité, la suppression des stops dans le bourg. Le projet avance et sera mis en place cette année.

À la mairie : Lors des derniers travaux réalisés dans la mairie, nous avons découvert un problème d'humidité dans la cave. Il a été corrigé par la mise en place d'une VMC mais les dégâts occasionnés nécessitent la pose d'une poutre métallique afin de soutenir le sol de l'accueil. Le devis est signé et nous attendons le passage de l'entreprise retenue.

De plus, des travaux de peinture seront nécessaires dans la cage d'escalier contigüe à l'accueil. Enfin, un bureau (ex cyber base) sera aménagé afin de permettre aux adjoints de recevoir dans de bonnes conditions les personnes qui ont un rendez-vous.

Au mois de septembre, la garderie actuellement communautaire redeviendra communale. Une réorganisation des temps de travail de nos personnels sera nécessaire.

Nous mettrons aux normes les panneaux de basket de la salle omnisports. Ceux-ci sont en bon état mais les normes changent régulièrement et ce qui était aux normes hier ne l'est plus aujourd'hui.

Depuis quelques années notre responsable des services techniques nous signale la vétusté du camion plateau, ce qui occasionne des frais chaque année. Nous avons donc décidé de le remplacer.

Nous avons remarqué la vétusté de certains de nos drapeaux de cérémonie. Nous en avons remplacé 1 en 2016 et nous en remplacerons deux autres cette année : celui des déportés et celui des FFI.

Pour finir, nous allons remplacer la clôture et les portails de la 4ème lagune et remplacer l'entourage du poste de relevage situé à l'entrée du camping.

Voilà donc beaucoup de petits et gros projets d'entretien et d'investissement.

// Avant de conclure, je souhaite dire un mot sur la nouvelle communauté de communes

Au 1er janvier 2017 Ploërmel Communauté, Josselin Communauté, la Communauté de communes de Mauron en Brocéliande et la Communauté de communes du Porhoët ont fusionné : 32 communes, 42 247 habitants, 804 km². Ce fut un vrai défi.

En 2016, année de préparation, nous avons beaucoup échangé, partagé, préparé au sein du comité de pilotage dont je faisais partie. Il y avait chez certains de la crainte, méfiance, scepticisme mais chez d'autres envie, confiance et enthousiasme.

En 2017, année de mise en place, nous avons appris à nous connaître, nous avons découvert que nos territoires étaient très semblables, nos besoins identiques et nos populations les mêmes.

La tâche était compliquée, tant pour les élus que pour les administratifs, mais les services à la population ont fonctionné et même si tout n'a pas été parfait c'est une belle réussite.

En 2018, année de consolidation, il faudra travailler pour que chaque habitant du territoire puisse disposer des mêmes services. En ce qui me concerne, ma réélection au poste de vice-président aux affaires sociales, confirme mon engagement dans ce sens.

Loyat prend toute sa place au sein de Ploërmel Communauté, avec deux élus siégeant au conseil communautaire dont une vice-présidence. Nous avons également des conseillers municipaux qui siègent dans les commissions communautaires.

Ploërmel Communauté a besoin de l'adhésion sincère de tous pour construire un avenir à son territoire. Unis nous réussirons, dispersés nous échouons.

// Nous ferons ensemble ce que nous ne pouvons pas faire seuls.

Denis TREHOREL, Maire



Randonnées pédestres

Tout au long de l'année 2017, les randonnées ont connu un vif succès. Celle du mois de novembre a attiré 62 marcheurs. Il est vrai qu'en plus de la marche, nous avons prévu la visite extérieure du manoir de la Touche-Larcher. Les propriétaires très accueillants et bien sympathiques nous ont donné beaucoup d'informations sur l'architecture et la vie de cette propriété avec son joli parc.

Un petit groupe s'est réuni en décembre et nous avons choisi les dates et circuits de 2018. Le programme a été distribué lors de la dernière randonnée. Cette année, nous innoverons en organisant une journée entière. Nous avons choisi la destination du Cap Fréhel et du château de Fort la Latte. En avril, quelques personnes iront faire la reconnaissance du parcours.

Nous rappelons que ces randonnées sont ouvertes à tous et que tout est gratuit. Chacun marche sous sa responsabilité civile. Voici donc le calendrier 2018 :

- **Mardi 16 Janvier** : Bourg de Taupont, Ville Goyat, Centre nautique, Cascade, Fontaine St Golven, Bois de Lambilly, Bourg de Taupont.
 - **Mardi 20 Février** : Loyat, Leuléac, Jeune Quily, Boissy, La Chaussée avec visite extérieure du manoir.
 - **Mardi 20 Mars** : Lizio, Les landes et le sentier botanique.
 - **Mardi 17 Avril** : Guégon, La vallée du Sedon.
 - **Mardi 15 Mai** : Guilliers.
 - **Mardi 19 Juin** : Sortie pour la journée en car au Cap Fréhel et à Fort la Latte.
 - **Mardi 18 Septembre** : Tombeau de Merlin, Forêt de Brocéliande.
 - **Mardi 16 Octobre** : Hôtel du Roi Arthur, La Touche, Brango, Les rives du lac.
 - **Mardi 20 Novembre** : Caulnes, Benguy, traversées des bois de Benguy.
 - **Mardi 11 Décembre** : Le Freique, Montaigu, Chapelle St Maur, Allée couverte du Hino, Montaigu.
- En avant, marche ! N'hésitez pas à vous joindre à nous, l'ambiance est sympa.
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler Odile Santier aux heures des repas au 02.97.93.05.39.



cérémonie des vœux du Maire le 14 janvier 2018

Au cours de l'année 2017, le conseil municipal s'est réuni 6 fois. Voici les principaux éléments débattus lors de ces séances.

// 26 Janvier 2017

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PROJET DE LA MAISON DE L'ENFANCE.

Les éléments de préprogramme, réalisés par le Cabinet Apritec qui nous accompagne, nous sont présentés. Nous validons le projet de financement estimé à 720 360 € TTC et autorisons Monsieur Le Maire à solliciter des subventions au titre du taux de solidarité départementale de 150 000 € (T.S.D) et au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R) de 105 000 € auprès de la Préfecture du Morbihan.

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.

Le cabinet Jean-Luc GUEHO, architecte DPLG, nous aide pour ce dossier. La rénovation comporte 6 lots. Nous validons le projet de réaménagement ainsi que le projet financier évalué à 74 671 € TTC. Nous entérinons les demandes de subvention auprès du Département (TSD) soit 12 875 €, ainsi qu'au niveau de l'Etat soit 13 905 €.

INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL D'UN BIEN SANS MAÎTRE À TRÉGADORET.

Considérant la situation de l'immeuble cadastré Q271 d'une contenance de 882 m² appartenant à Monsieur John POPKIN,

Considérant les nombreuses démarches engagées par la commune depuis le 29 août 2011, restées sans réponse,

Considérant que l'affichage sur place et les avis de publication le 14 Novembre 2012 sont restés sans réponse,

Considérant que les différents courriers adressés en recommandé avec accusé de réception au dernier domicile connu ont été retournés en Mairie par les services postaux car non-distribuable,

Considérant que les impôts directs concernant cette parcelle ne sont pas soumis à recouvrement,

Considérant que cet immeuble est abandonné, qu'il menace ruine et présente un danger,

Considérant que cette parcelle peut être considérée sans maître,

Il est constaté que l'immeuble cité n'a pas de propriétaire connu. Par conséquent, la procédure d'appréhension dudit bien par la commune, prévue par le code du domaine de l'Etat, a dès lors été mise en œuvre par arrêté « bien sans maître » du 21 juin 2016 publié et affiché le 28 juin 2016. Le dit arrêté a fait l'objet d'une part d'une publication et d'autre part d'un affichage pendant 6 mois. Une notification a été faite à la dernière adresse connue du propriétaire avec accusé de réception du 29 juin 2016 et à Monsieur le Préfet du Morbihan le 28 juin 2016. Le propriétaire ne s'est pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière mesure de publicité prévue. Le Conseil Municipal décide de constater que l'immeuble présumé sans maître soit incorporé dans le domaine communal.

// 29 Mars 2017

Approbation du compte de gestion 2016 du budget principal de la commune établi par madame La Comptable des finances publiques. Vote pour 16 / Abstention 3.

Approbation du compte administratif 2016 du budget principal (M. Le Maire ne prend jamais part au vote). Vote pour 14 / Abstention 4.

Approbation du compte administratif 2016 budget lotissement de la Voie Verte. Pour 14 / Vote contre 4.

Budget lotissement de la Voie Verte 2017. Vote pour 15 / Vote contre 4.

Toutes les autres délibérations de ce conseil ont été prises à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2016 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES.

Vote des taux d'imposition.

Augmentation de 3 % pour la taxe d'habitation qui passe de 14,02 % à 14,44 %.

Stabilité pour les taux du foncier bâti et du foncier non bâti soit 17,27 % pour le FB et 44,30 % pour le FNB.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2016 SUR LES BUDGETS DE 2017.

Vote du budget primitif et des budgets annexes.

Section fonctionnement : 1 042 485 €.

Section investissement : 468 629 €.

Contrat d'association avec l'école privée.

Attribution de 365 € pour les 86 élèves de primaire et de 930 € pour les 54 maternelles soit une somme de 81 610 €.

Vote de la subvention à la société de chasse.

La société de chasse doit finir la construction de son nouveau bâtiment. La commune souhaite poursuivre l'aide à cette construction. Elle propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 15 000 €. Elle sera versée en fonction de la réalisation du projet.

Vote des subventions aux associations.

Bénéficiaires	Subvention 2017
Garde de l'Yvel	2 300,00 €
Club des Sorciers	600,00 €
Société de chasse	450,00 €
UNC - AFN	450,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
Croix rouge	100,00 €
Union Sapeurs-Pompiers	50,00 €
Secours catholique	Mise à disposition gratuite de salle
Association Don du sang bénévole	50,00 €
Rêves de Clown	70,00 €
TOTAL	4 120,00 €

Demande de subvention Ecole Ste Jeanne d'Arc.

L'école met en place une activité sur le thème du développement durable. Elle est intitulée : « Bouge ta planète » et le montant des diverses actions menées tout au long de l'année est estimé à 11 689,50 €. L'école demande une participation de 2 479,50 €. Le conseil décide, à l'unanimité, une somme de 13 € par élève soit pour les 140 enfants : 1 820 €.

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE : RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 28 février 2017 à 14h. Le rapport d'analyses des offres a été réalisé par le cabinet d'architecture Jean-Luc GUEHO. Il est entériné par le conseil et les lots sont attribués aux entreprises suivantes :

Lot	Entreprises	Offres HT€
Gros-Œuvre démolitions	PONGELARD	7 930,00 €
Menuiseries	DU.BOIS BGR	10 947,02 €
Cloisons - plafond	DU.BOIS BGR	7 845,99 €
Revêtements	J.NIZAN	3 179,56 €
Peinture revêtements muraux	J.NIZAN	3 463,65 €
Electricité - VMC chauffage plomberie	PICARD	16 867,40 €
	TOTAL HT	50 233,62 €
	TVA 20 %	10 046,72 €
	TOTAL TTC	60 280,34 €

PROJET DE VENTE DU PONT À BASCULE.

Le conseil vote la vente de ce bien au prix de 20 000 € à la coopérative CECAB basée à Saint-Allouestre. La commune accepte de prendre à sa charge le diagnostic amiante et les frais de bornage.

LIGNE DE TRÉSORERIE.

Cette ligne de trésorerie de 200 000 € est arrivée à terme depuis le 10 juillet 2016 et elle n'a pas été renouvelée. Compte tenu des divers travaux en cours et à venir, il est souhaitable de la reconduire. Trois organismes bancaires ont été consultés. Le Crédit agricole propose les meilleures conditions et le conseil valide la proposition.

PROPOSITION D'ADHÉSION ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ MORBIHAN ENERGIES.

MORBIHAN Energies propose d'adhérer à une procédure d'achat groupé d'électricité à partir du 1er Janvier 2018. Cela permettra de bénéficier d'une procédure de marché public assurée par le syndicat et d'obtenir de meilleurs prix. Le conseil vote cette adhésion.

// 18 Mai 2017

Toutes les délibérations de ce conseil ont été prises à l'unanimité.

SUBVENTION FONDS DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT.

Un montant de 0,10 € par habitant identique à celui de 2016 est accordé pour financer la mise en œuvre du droit au logement, soit un montant total de 168,80 €.

VOTE DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE OMNISPORTS.

Les associations sportives de Ploërmel Communauté sollicitent de plus en plus souvent la commune pour utiliser la salle omnisports. Le conseil décide de fixer le tarif horaire à 10 € à compter du 1er septembre 2017, pour les associations uti-

lisatrices qui n'ont pas leur siège social dans la commune.

VOTE DU TARIF DE MISE À DISPOSITION PRÉCAIRE DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA SALLE OMNISPORTS À CHRISTOPHE RENAULT.

Il propose une activité de fitness et training outdoor sur la commune ainsi que de la gym douce depuis octobre 2016. Il utilise les deux salles selon les activités. Une convention a été consentie à partir du mois d'octobre 2016 pour une durée d'un an renouvelable tacitement pour une durée maximale de trois ans. Le tarif proposé pour la première année était de 60 € par trimestre afin de lui permettre de développer son activité dans la commune. Compte tenu du bilan de son activité et en accord avec lui, un nouveau tarif horaire est proposé. Le conseil fixe un montant de 2,50 € par heure.

CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ENFANCE.

Pour l'aider dans les phases préprogramme, programme technique détaillé et assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix d'un maître d'œuvre, la commune s'est adjoint les compétences du cabinet de programmiste APRITEC ingénierie.

Quatre cabinets d'architecture ont été auditionnés le mercredi 10 mai en présence du cabinet APRITEC. Le conseil a attribué la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet GOULET-LAMBART architectes urbanistes à NANTES pour un montant de 49 005 € HT.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS DEVANT COMPOSER LE JURY D'ASSISES DU MORBIHAN.

Les jurés sont des citoyens tirés au sort. Ils participent aux côtés des magistrats professionnels au jugement des crimes au sein de la cour d'assises. Ces personnes doivent être âgées de plus de 23 ans au 1er janvier 2018. Ont été tirés au sort :

- Serge RUBAUD, 1 résidence des Abeilles.
- David GARZUEL, 7 bis rue du Barrage.

Marie-Thérèse GUILLEMOT, épouse GLEHELLO, le Jeune Quily.

//30 Juin 2017

Révision du montant du loyer du logement de la maison MAROT au 1er étage. Votes Pour 18 / Contre 1. Toutes les autres délibérations sont votées à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES SUPPLÉANTS ET ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX.

Deux listes sont candidates : la 1ère, candidat tête de liste, Denis TREHOREL. La 2e, candidate tête

de liste, Viviane LE BORGNE.

Pour la 1ère, quatre délégués sont élus : Denis TREHOREL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Danielle GUILLAUME ainsi que trois suppléants : Yannick MONNIER, Odile SANTIER et Didier BOURNE.

Pour la 2e, un délégué élu : Viviane LE BORGNE.

Le procès-verbal a été dressé et transmis à la préfecture du MORBIHAN.

BILAN DE LA CANTINE ANNÉE 2016-2017.

Dépenses	2015-2016	2016-2017	Variation
Salaires et charges	28 327,62 €	26 981,70 €	-4,75 %
Alimentation	47 190,21 €	47 379,79 €	0,40%
Chauffage	5 919,64 €	4 109,82 €	-30,57 %
Entretiens divers	2 456,01 €	2 241,36 €	-8,74 %
Consommations diverses	2 364,02 €	3 194,47 €	35,13 %
Analyses laboratoire	187,09 €	196,00 €	4,76 %
Dépenses totales	86 444,59 €	84 103,14 €	-2,71 %
Coût de revient du repas	5,31 €	5,20 €	-2,07 %

Recettes	2015-2016	Nb de repas	2016-2017	Nb de repas
Facturation repas scolaires	54 551,30 €	16 270	54 395,03 €	16 201
Variation			-0,28 %	-0,42 %

Bilan	2015-2016	2016-2017
Déficit total	31 893,30 €	29 708,11 €
Déficit par repas	1,96 €	1,83 €
Variation déficit par repas		-6,63 %

VOTE DES TARIFS DE CANTINE 2017-2018.

Pour rappel les tarifs 2016/2017 de la restauration scolaires étaient les suivants :

Restauration scolaire	Tarif repas 2016/2017
Inscription régulière	3,35 €
Inscription occasionnelle	4,13 €
Adulte	7,38 €

La variation annuelle des prix à la consommation en mai 2017 sur les 12 derniers mois était de 0,8 %. Le maire a proposé de fixer les tarifs en tenant compte de l'évolution sur les 24 derniers mois, pour la pro-

chaine rentrée 2017 soit 1,1 % d'augmentation.

Les tarifs 2017/2018 de la restauration scolaire sont les suivants :

Restauration scolaire	Tarif repas 2017/2018
Inscription régulière	3,38 €
Inscription occasionnelle	4,17 €
Adulte	7,46 €

Ces tarifs ont été adoptés.

PLAN DE FINANCEMENT MAISON DE L'ENFANCE ET DEMANDE DE SUBVENTION.

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Bâtiment	430 000 €	Etat - DETR	105 000 €	17,49 %
Préau	14 000 €	Etat - FSIL	100 000 €	16,66 %
Espaces extérieurs		Etat - Contrat de ruralité	57 240 €	9,54 %
Cour et jeux	30 000 €	Région - contrat partenariat (2014-2020)	75 000 €	12,49 %
Stationnement minute	7 000 €	Département - PST	125 000 €	20,82 %
Square et espaces résiduels	13 000 €	CAF	18 000 €	3 %
Coût travaux	494 000 €	Total aides publiques	480 240 €	80 %
Honoraire maîtrise d'œuvre	49 005 €	Commune	66 060 €	11 %
Contrôle technique, SPS	8 900 €	Prêt CAF	54 000 €	9 %
Divers : sondage sol, aléas, assurance DO	48 395 €			
Autres coûts	106 300 €	Total autofinancement	120 600 €	20 %
Coût total opération HT	600 300 €	Total ressources	600 300 €	100 %
TVA 20 %	120 060 €			
Coût total opération TTC	720 360 €			

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le plan de financement et autorise le Maire à faire les demandes de subventions.

RÉVISION DU LOYER DU LOGEMENT AU 1ER ÉTAGE DE LA MAISON MAROT.

Ce logement T4 de 121,96 m² nécessitait des travaux importants de rénovation (sols et murs), pour un coût total de 8 512,64 € TTC. Le loyer actuel était de 348 €. Il a été décidé de le fixer à 400 € mensuels.

PROPOSITION DE RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ÉCLAIRAGE PUBLIC AVEC LE SDEM ET VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Pour aider les communes à mieux connaître leur parc d'éclairage public et à mieux maîtriser leurs consommations d'électricité, le SDEM propose depuis peu de conduire à l'échelle communale des diagnostics d'éclairage public.

La 1ère opération consiste en la réalisation d'un inventaire détaillé du parc d'éclairage existant (armoires d'éclairage, réseau d'alimentation électrique et points lumineux).

Cet inventaire est complété d'une analyse aboutissant à la proposition d'un schéma directeur de rénovation chiffré, tant en fonctionnement qu'en

ACHAT DE TABLES POUR LA SALLE POLYVALENTE.

Les tables en place datent de la construction de la salle. Elles sont bien abîmées surtout celles qui servent à la cantine. Plusieurs fournisseurs ont été sollicités. Des tables pliantes, insonorisées de tailles et de dimensions différentes adaptées à l'âge des enfants ont été retenues. Vingt-sept tables et deux chariots de transport ont été achetés à la société WESCO pour un montant de 9 250,86 € TTC.

investissement y compris en économie d'énergie. Le conseil entérine la proposition du SDEM soit un coût de 13 € par point lumineux et accepte d'être aidé par le SDEM et l'ADEME au minimum à 40 % et au maximum à 80 %.

//21 Septembre 2017

Toutes les délibérations ont été acceptées à l'unanimité.

VOTE DES TARIFS 2018 DE LA SURTAXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF, DÉLÉGATAIRE SAUR.

Cette surtaxe sert à régler les charges de la commune afférentes aux investissements.

Les tarifs applicables au 1er Janvier 2017 étaient les suivants :

- Abonnement : 11,88 € HT.
- Jusqu'à 30 m³ : 0,0812 € HT.
- Au-delà de 30 m³ : 0,6119 € HT.

Ces tarifs sont reconduits au 1er janvier 2018.

AVENANT N°1 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SAUR.

La gestion du service public d'assainissement col-

lectif a été confiée à la SAUR par contrat d'affermage du 19 décembre 2012. Depuis, d'une part la loi dite « Grenelle II », l'Etat a engagé une profonde réforme de la réglementation afin de prévenir les dommages causés aux réseaux lors de travaux réalisés dans leur voisinage.

D'autre part, la réglementation concernant l'auto-surveillance des stations d'épuration et réseaux de collecte a changé. Chaque conseiller municipal a reçu le contenu de ce projet d'avenant qui est approuvé.

AVIS SUR LE CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER.

Dans chaque département, le Préfet recense et classe les infrastructures de transport routier en fonction de leurs caractéristiques sonores et de leur trafic.

Loyat compte 2 tronçons de voies sur la RD 766 et le classement proposé est la catégorie 3. Nous donnons un avis favorable à ce classement.

PROJET DE CESSIONS DE PARCELLES COMMUNALES.

Un couple souhaite acquérir deux parcelles communales, l'une de 44m² et l'autre de 12m² pour réaliser leur assainissement individuel. Le conseil approuve cette vente à 3 € le m². Les frais afférents à cette transaction seront à leur charge.

DÉCISIONS MODIFICATIVES.

Afin d'ajuster les crédits et certains articles en section d'investissement dépenses et recettes, le conseil approuve le montant de 35 251,67 €.

DURÉE D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES.

Le Maire propose de fixer à 15 ans la durée d'amortissement de ces dotations. Lorsqu'elles seront totalement amorties, elles seront sorties de l'actif. C'est adopté.

PRÉSENTATION DU PROJET COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE LA COMMUNE.

Celui-ci est en cours de rédaction, Maud GAVAUD, adjointe nous donne une information.

// 7 Décembre 2017

Installation d'un dermatologue. Vote Pour 18 / Abstention 1.

Les autres délibérations sont votées à l'unanimité.

PROJET DE BAIL À CONSTRUCTION AVEC LA SOCIÉTÉ DE CHASSE.

La commune est propriétaire d'un terrain « Bande des Sablons » de 197 m². Elle le met à disposition de la société de chasse pour y édifier un bâtiment. Un bail à construction est nécessaire pour déterminer les obligations de chacune des parties. Il

est consenti pour une durée de 18 ans à compter du 1er janvier 2018, et se terminera le 31 décembre 2035. La proposition est acceptée.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES, DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN AVEC PLOËRMEL COMMUNAUTÉ.

Le groupement de commandes a pour objet la préparation, la passation, la signature, la notification et l'exécution du marché pour répondre aux besoins de ses membres.

La durée du marché est d'un an, reconductible trois fois par tacite reconduction. C'est adopté.

MARCHÉ ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ.

Le conseil avait déjà validé l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie avec MORBIHAN Energies. Il est proposé une option pour l'électricité verte à 100 %. Le surcoût de celle-ci d'origine renouvelable, s'élève à 0,25 € pour 1000 KWh. Le conseil valide cette option.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN PROFESSIONNEL DANS LA MAISON MÉDICALE.

L'intermédiaire qui nous a déjà accompagnés pour l'installation du médecin et du dentiste nous propose une convention de prestation en vue de l'installation d'un dermatologue. Cette prestation s'élève à 11 000 € net de taxes.

VERSEMENT D'UN ACOMPTE CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE.

Pour ne pas entraver le fonctionnement de l'école avant le vote des subventions 2018, il était souhaitable de verser un acompte pour le 1er trimestre en cours sur la base des crédits de l'année 2016-2017. Le conseil accepte le versement d'une avance correspondant à un tiers en fonction des effectifs.

DÉCISIONS MODIFICATIVES.

Il est nécessaire d'ajuster les crédits de certains articles concernant la section de fonctionnement recettes et dépenses : 14 000 €. Le conseil approuve cette modification.

SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE.

Le document est constitué d'une trame communautaire et d'une annexe propre à chaque commune. Il formalise une démarche qui permet à chaque enfant un parcours éducatif et qualitatif, avant, pendant et après l'école. L'approbation de ce projet permet de bénéficier de fonds de soutien aux communes. Il est signé pour une durée de trois ans à compter de la rentrée scolaire 2017. Le Maire est autorisé à signer la convention.

Décès de monsieur André COQUANTIF, Maire de 1977 à 1983.

Monsieur André Coquantif est né à LOYAT le 17 septembre 1921. Il est décédé le 9 octobre 2017. Il a servi notre commune avec le souci du bien commun de 1977 à 1983. Ses deux adjoints étaient : messieurs Jean Daniel et Michel Duchesne. L'équipe municipale était composée de messieurs Eugène Olivot, Joseph Thomas, Lucien Harel, Alain Jigorel, Michel Collet, Gabriel Le Ray, Joseph Daniel, Roger Bourne, Alain Gicquel et Marcel Coué. Parmi ces élus, huit sont aujourd'hui décédés. Ses secrétaires de mairie étaient : M. Jean Meunier et Mme Maillard Marie-Andrée à temps partiel, puis M. Michel Ecorchard au départ à la retraite de M. Meunier.

// Ses réalisations :

Demande adressée à la Préfecture : reconnaissance de monsieur Pierre Mounier son prédécesseur en tant que Maire honoraire, distinction accordée,

Construction d'un édicule public sur la place de l'église (aujourd'hui démolie),

Déplacement du calvaire devant le presbytère devenu la mairie actuelle,

Remise en état de la charpente de l'église, de la consolidation du pignon sud du transept, des peintures intérieures et de la rénovation des vitraux,

Remise en état du mur de clôture du cimetière, Travaux de vestiaires-douches au terrain des sports et construction d'un terrain annexe,

Attribution des noms de rues dans le bourg,

Création de dix lots au lotissement de Kéréteau,

Construction de la salle polyvalente,

Acquisition d'une parcelle en vue d'installer une zone artisanale près de la voie ferrée (aujourd'hui



la voie verte),

Abri scolaire à la place du hangar d'Eugène GOUELLO adossé au mur de l'école privée,

Ramassage des ordures ménagères dans les villages une fois par mois, deux fois en août avec le tracteur communal,

Annnonce lors du conseil municipal du 5 janvier 1983 qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections.

Monsieur André Coquantif était reconnu pour sa gestion rigoureuse. Il gérait notre commune comme ses biens personnels. Il savait pourtant écouter les conseils de son équipe.

Retraité à cinquante-huit ans après une carrière à EDF, il a passé presque toutes ses années dans sa maison rue de l'Yvel. Il n'aura passé qu'un court séjour à l'EHPAD de Guilliers. Décédé à l'hôpital de Ploërmel, nous avons été affectés par sa disparition.

**// À ses enfants et petits-enfants,
nous leur exprimons au nom de tous
les Loyatais notre sympathie et nos
sincères condoléances.**



// NAISSANCES

02 Janvier 2017	Théa WEILAND DELAVAL	2 Rue des Genêts d'Or.
05 Janvier 2017	Lola AUBERT BODERHAT	5 Domaine de Poullouan.
15 Février 2017	Timéo EON GICQUEL	11 Rue du Midi, Lesvran.
18 Mars 2017	Eliott NOEL	1 Rue du bois du Val, Lézonnet.
17 Avril 2017	Ange HOMBROUCKX	21 Rue du Soleil Levant, Penhouet.
18 Avril 2017	Cassandra BOTREL	9 Domaine de Poullouan.
19 Avril 2017	Ethan ROBILLARD	3 chemin de la Tour, Lézonnet.
28 Avril 2017	Brewenn FAUCHEUX	17 Bis rue du Lac.
26 Mai 2017	Freddy CARRIERE	6 Rue du Carouge, Trégadoret.
01 Juillet 2017	Mia ROBILLARD	6 Rue de Kereteau.
18 Août 2017	Léonore LERAT	7 Montaigu.
13 Septembre 2017	Azilys ROUQUETTE	10 Rue de la Mare Rouaud.
25 Novembre 2017	Angèle LERAT	3 Rue des Fourmis, Montaigu.
02 Décembre 2017	Estéban ALBARADO	8 Chemin des Courtils, Lesvran.
06 Décembre 2017	Milo QUÉNOT - LE GENDRE	15 Chemin de Tromele, Lesvran.
14 Décembre 2017	Sacha AUBUT BRUNEAU	Chemin des Tourterelles, Le Manoir.

// MARIAGES

01 Avril 2017	BÉRIOU Guillaume, BEDEE et TREHOREL Lucas, 22 Rue du Soleil Levant, Penhouet.
21 Juillet 2017	FABRE Bruno et DARGNIES Amélie, Le Château.
29 Juillet 2017	GERBAUD Dominique et DUGENEST Valérie, 9 Rue des Camélias, La Ville Hein.
12 Août 2017	ROCHER Jean-François et LE GAL Annick, 16 Rue du Midi, Lesvran.
12 Août 2017	NICOLAS Jacques et FORTEPAULE Séverine, 27 Rue du Soleil Levant, Penhouet.
19 Août 2017	LANGLO Frédéric et POIRIER Thyphaine, 2 Rue Coura, Le Vieux Quily.

// DÉCÈS

05 Janvier 2017	ROUXEL Jean-François, 96 ans, 16 Rue du Barrage.
16 Janvier 2017	HARROUET Robert, 58 ans, Helléan.
02 Février 2017	LAMEUL épouse GICQUEL Marie, 96 ans, 9 Rue Mare Rouaud.
05 Février 2017	CHEREL Marcel, 82 ans, 3 Rue du Stade.
14 Février 2017	BESSY Alain, 52 ans, Tréguier.
28 Février 2017	PERRICHOT Emile, 91 ans, Penhouët.
30 Mars 2017	HARROUET Jules, 86 ans, Cantomheuc.
04 Avril 2017	GUILLEMAUD Marie-Thérèse, 86 ans, 4 Rue de la Mairie.
05 Avril 2017	DORÉ épouse DUROC Virginie, 97 ans, Caulne.
04 Mai 2017	GORTAIS Michel, 74 ans.
28 Mai 2017	LE FLOCH Joseph, 96 ans, La Ville-Hein.
31 Mai 2017	GRIMBERT épouse CORNIEUX Maryse, 72 ans, Cantomheuc.
03 Juin 2017	BRYAN épouse HOTCHKISS Rita, 83 ans, Camping.
04 Juin 2017	LEQUITTE Jean-Pierre, 82 ans, Crétudel.
19 Juillet 2017	DUCHATEAU épouse FONTAINE Angèle, 97 ans, Kersamson.
01 Août 2017	DORÉ Pierre, 71 ans, Crétudel.
02 Août 2017	BAUDIC épouse LECLERC Anna, 76 ans, 19 Rue de Kernéant.
17 Août 2017	GUILLOUX épouse MOURAUX Marcelle, 83 ans, 28 Rue de l'Abbaye.
25 Août 2017	VEILLON épouse TRILLARD Thérèse, 85 ans, 15 Rue des Genêts d'Or.
25 Août 2017	DEHEN Christophe, 44 ans, 13 Résidence Bellevue.
08 Septembre 2017	MEUNIER Théophile, 91 ans, 1 Rue de Poullouan.
25 Septembre 2017	MONVOISIN Lucien, 87 ans, 24 Rue St Martin.
09 Octobre 2017	COQUANTIF André, 96 ans, 8 Rue de l'Yvel.
19 Octobre 2017	MASSON Michel, 65 ans, Campénéac.
30 Octobre 2017	HÉMONO épouse JOSSE Maria, 81 ans, Kerpiton.
16 Décembre 2017	BERTY Véronique, 92 ans, 2 Rue des Rosiers.

NOM / PRENOM	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX	DATE D'AUTORISATION
ANNIC Olivier	8 Rue Haute	Fenêtre de toit	03/05/2017
AUFFRAY Julien	4 bis chemin de Tromele - Lesvran	Maison d'habitation	13/07/2017
Cabinet Le Breton	Lézonnet	Division en vue de construire	01/06/2017
CEFIS Jacqueline	Rue des Naux - Kersamson	Abri de Jardin	16/06/2017
CHAMAILLARD Gilbert	2 Rue du Mottais	Véranda	21/04/2017
CHAPMAN Vivien	6 Rue de Kerneant	Création d'ouverture	21/03/2017
CHASLES Yves	22 Rue du Barrage	Remplacement porte de garage	10/10/2017
CLABON Jérémy	La Berthois	Rénovation	18/08/2017
CORNIEUX Marc	2 Rue du Vieux Four - Cantomheuc	Carport et pignon	21/07/2017
DELALANDE Jean-Paul	10 Rue Haute	Isolation thermique	21/04/2017
DUBOIS Franck	2 Rue des lilas - Caulne	Transformation d'un appentis	18/08/2017
EARL GLEHELLO	Le Jeune Quily	Bloc de traite	En cours
FORTIN Olivier	12 Chemin de la Tour - Lézonnet	Construction maison d'habitation	30/05/2017
GICQUEL François	5 chemin de la Boulaie - Kerboclion	Construction véranda	23/02/2017
GILLIERS - PINEAU Gérard	28 rue du Barrage	Abri de jardin et préau	08/01/2018
GRENIER Jean-Pierre	2 Rue de la Claie - Kerbois	Installation de deux chassis de toit	19/09/2017
JIGOREL Roland	1 Rue de la Résistance	Hangar	03/05/2017
LAMEUL Christophe	Rue Haute	Construction maison d'habitation	18/05/2017
LAMEUL Christophe	Rue Haute	Abri de Jardin	11/07/2017
LANCELOT Olivier	12 rue du Stade	Extension et véranda	10/05/2017
LE MOING Christophe	3 Rue du Moulin - Trégadoret	Modification des ouvertures	03/06/2017
LE NOE Cyril	Chemin de Kereteau	Piscine	16/03/2017
LE VAGUERESSE Cécile	12 Chemin de la Tour - Lézonnet	Aménagement d'un lot	20/02/2017
LOYER Emmanuel	Pièce de la Landelle	Coupe de bois existant sur parcelle	07/12/2017
PICARD Manuel	Rue du Stade	Construction maison d'habitation	21/04/2017
PIOT Stéphane	2 lotissement du lac	Ouverture de toit et préau	21/03/2017
POUPART Jean-Pierre	Lézonnet	Construction maison d'habitation	16/06/2017
QUENOT Freddy	Tromele	Construction maison d'habitation et garage	16/08/2017
RENAUD Bernard	4 Rue des Accacias - Kernoul	Extension de maison	24/03/2017
RICHARD Jean-Pierre	1 Rue du Four - Trégadoret	Piscine	10/05/2017
ROUQUETTE Florian	Bande des Courtieux - Le Freique	Construction maison d'habitation	20/03/2017
SCI Lowan investissement	5 domaine de Poullouan	Création d'entrepot	16/08/2017
WHITEAKER Peter	5 Rue des Epinettes - Kersamson	Extension de maison	24/03/2017

Commission finances

En 2017, nous n'avons pas entrepris de lourds travaux afin de bien structurer notre budget de fonctionnement, première source de financement de notre investissement.

Hormis quelques petits décalages en matière de charges à caractère général, nous avons parfaitement maîtrisé les gros postes de dépenses tels que l'entretien des bâtiments et les consommations diverses. Le gros chapitre qu'il convient de bien cadrer reste la masse salariale, laquelle si elle reste trop excessive peut diminuer de façon drastique notre résultat. Notre ratio d'emploi reste en dessous des normes des collectivités de même strate.

La diminution progressive du produit de la taxe d'habitation, même si elle est neutralisée budgétairement, aura pour effet de faire perdre à la commune un levier de maîtrise fiscale, ce qui reste à déplorer pour les communes qui cherchent un équilibre par l'impôt, ce qui n'est pas notre cas !

Nous enregistrons un surplus des ressources de 25 246 € par rapport à nos prévisions. Ce crédit est notamment dû à une redistribution de la fiscalité par l'intercommunalité. Ce montant est appréciable quand on connaît les restrictions budgétaires auxquelles nous sommes confrontés.

Si l'année 2017 reste sereine en matière d'exploitation, le redéploiement de certaines compétences aux communes par la communauté de communes à compter de 2018 reste aussi une source d'inquiétude tant en matière financière que pour la gestion du personnel, même si on nous promet un impact budgétaire neutralisé (garderie, périscolaire, associatif, ...).

Le côté très positif pour notre commune est que l'année prochaine, nous aurons une tombée de dette de 34 000 € d'annuité d'emprunt, ce qui reste un élément important pour entrevoir nos lourds investissements futurs.

L'inquiétude n'est pas de mise tant que l'exploitation reste cadrée et respectée. Il nous faut toujours un résultat annuel convenable afin d'autofinancer nos investissements et régler notre dette, sans quoi nous serions contraints à l'asphyxie financière comme le sont malheureusement trop de communes mal gérées ou victimes d'une dette mal maîtrisée.

Avec un produit fiscal très modeste, nous parvenons à investir en nous reposant sur la faisabilité économique ainsi que sur la tombée

de dette et parfois grâce à des reports d'investissement. Le résultat engendré ne découle que du bon sens

Encore une fois, gérer c'est prévoir l'avenir, il va de soi que notre gros investissement de cette année reste la maison de l'enfance pour laquelle nous mettons tout en œuvre pour obtenir le maximum de dotations (Etat, Département, Caisse d'Allocations Familiales, Pays de Ploërmel etc). Pour l'heure, il reste prématuré d'établir un plan de financement tant que les dossiers de subvention ne sont pas bouclés. Une approche technique, architecturale et financière fera l'objet d'un prochain compte rendu dans le P'tit Loyatais. Nous constatons notre bonne santé économique qui reste de bon aloi ; pas une créance en retard, une trésorerie positive constante et une maîtrise parfaite de notre besoin en fonds de roulement.

En matière d'impôt ménage, Loyat se situe dans les communes limitrophes les moins chères. Il est toujours bon de rappeler que les taux souvent avancés par la presse ne sont pas les seuls vecteurs à prendre en considération. En effet, les valeurs locatives restent un élément essentiel servant au calcul de l'assiette fiscale.

Voilà en quelques lignes, le résumé de la situation économique-financière de Loyat, qui malgré les périodes de doute et d'incertitude, continue sa marche en avant en écartant toute gestion « pépère » dénuée de toute prospective d'investissement.

La commission finances se tient bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur la situation financière de Loyat.

Bonne année.

Didier Bourne, Adjoint aux Finances

// Le 19 juin 2017, le Sous-Préfet, M. Mic-kaël Doré, est venu à la rencontre de la municipalité.

Ce moment d'échanges a été l'occasion de présenter les projets en cours et à venir de la commune. Certaines problématiques ont été abordées, comme le soutien financier à l'investissement local et la diminution des dotations.



Tarifs communaux adoptés pour l'année 2018

// PRESTATIONS VOIRIE

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
Buse béton centrifugé 2m40 diam 300	20,00€ le ml
Tube écopal diamètre 250	15,00€ le ml
Tube écobox diamètre 300	20,00€ le ml
Regard	65,00 €
Couvercle de regard	25,00€
Tout venant gravier	18,30€ le m3
Transport de matériaux :	
Fourniture de tracteur par un tiers	35,00€ l'heure
Fourniture de tracteur + remorque	40,00€ l'heure

// TARIFS REPAS

- REPAS REGULIERS : 3,38 €
- REPAS OCCASIONNELS : 4,17 €
- REPAS ADULTES : 7,46 €

// CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 15 ans : 90 € pour 2m²
- 30 ans : 150 € pour 2m²

// PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Construction nouvelle : 1 200 € payable sur 2 ans
- Construction existante : 120 €
- Emplacement d'un mobil-home : 100 €

// TARIF SALLE

OBJET DE LA LOCATION	TARIFS PROPOSES	
	COMMUNE	EXTERIEURS
SALLE POLYVALENTE		
Réunion, AG Association	gratuit	100,00€
Galette des rois	gratuit	100,00€
Concours belote, loto	100,00€	180,00€
Salle sans cuisine	100,00€	180,00€
Bal payant	160,00€	280,00€
Repas associations	180,00€	380,00€
Anniversaire de classes	180,00€	380,00€
Repas privé	220,00€	400,00€
Réveillon salle polyvalente	300,00€	500,00€
Mariage 1 jour	300,00€	500,00€
Mariage 2 jours	450,00€	600,00€
SALLE OMNISPORTS		
Salle omnisports (Fest- Noz, Vide Grenier, Lotos)	220,00€	450,00€

// DROITS DE PLACE SUR LE DOMAINE PUBLIC

- Installation régulière sans électricité : tarif annuel de 50 €,
- Installation régulière avec électricité : tarif annuel de 100 €,
- Installation occasionnelle sans électricité : tarif journalier de 25 €,
- Installation occasionnelle avec électricité : tarif journalier de 30 €,
- Supplément pour l'eau : tarif journalier de 3 €.



Travaux 2017

// Accessibilité des équipements publics

Les travaux d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux sont terminés. Le coût global s'élève à 45 561.60€ TTC.

// Aménagement de la mairie

Des travaux ont été réalisés à l'intérieur de la mairie : aménagement du hall d'entrée, du bureau de l'accueil et de l'espace reprographie, et la mise aux normes des sanitaires. Le montant de ces travaux s'élève à 41 400 € TTC. Les menuiseries extérieures ont également été changées et la façade repeinte.

// Eclairage public

Nous avons fait réaliser, par Morbihan Energies, un diagnostic de notre parc d'éclairage public qui est vieillissant. Un contrat d'entretien va nous être proposé pour permettre des interventions plus rapides et intégrer le remplacement de 1/6 du parc par an.

// Pump-Track :

La municipalité a donné un avis favorable à la création d'un terrain de Pump-track. Il s'agit d'un parcours de bosses et de virages utilisés par les vététistes notamment. La commission travaux s'est réunie le 12 octobre 2017 pour le choix de l'emplacement. Il a été décidé de le réaliser au

stade de foot parallèlement au terrain d'honneur. Une seconde réunion a été faite le 9 novembre 2017 avec les représentants du club VTT pour définir le modèle de piste à créer. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Tirel de Tréffendel pour un montant de 7 500 € avec la participation bénévole du club pour le transport de la terre (environ 200m3).

// Local des chasseurs

Le conseil municipal a alloué une subvention totale de 34 958.79 € à la société de chasse pour financer la réalisation d'un local. La construction a été réalisée par ses bénévoles. Il se situe près des services techniques.

Espaces communaux boisés

Différents espaces communaux sont boisés. Pour des raisons d'entretien et d'exploitation, nous avons missionné une entreprise (Janet de Sérent) pour l'abattage des peupliers à la Villette qui étaient arrivés à maturité. Prochainement, les sapins près des lagunes seront abattus et exploités par cette même entreprise.



Projets 2018

// Maison de l'enfance (rue des Rosiers/ rue du Barrage)

Les travaux devraient commencer en septembre 2018. L'architecte retenu est le cabinet LAUS de Nantes. Une étude géotechnique (sondage du sol pour en définir la conception) a été réalisée par l'entreprise FONDOUEST de Saint-Grégoire. Des plans nous ont déjà été remis et pour sécuriser la circulation des véhicules autour de cet équipement, la commission travaux a proposé de mettre la « rue des Rosiers » à sens unique.

// Trottoirs

Les relevés topographiques ont été réalisés par l'entreprise Quatra de Cesson-Sévigné. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet ATEC pour qu'il réalise le diagnostic et l'étude préliminaire des différents réseaux (EP, EU) pour un montant de 8 624 €.

// Lagune de déchargement (Crénion)

Des travaux de mise en sécurité vont être réalisés. La commission travaux, lors de sa réunion du 21 décembre 2017, a choisi l'entreprise Tarif de Mauron qui réalisera le changement de la clôture et du portail pour un montant de 11 798.28 TTC.

// Suppression des panneaux « stop » en agglomération

Les membres de la commission travaux réunis le 12 octobre 2017 ont statué sur la suppression des panneaux « stop » en agglomération. Le coût de cette opération s'élève à 3 595.68 TTC.

// Signalétiques des villages

Six panneaux vont être remplacés en sortie d'agglomération ; ils indiqueront le nom de tous les villages pour faciliter leur repérage par les automobilistes et les livreurs.

// Véhicule communal

Pour des raisons de sécurité et de coût d'entretien, nous prévoyons le renouvellement du camion benne qui devient vétuste.

LAMEUL Patrice
Adjoint en charge des travaux



Entretien de la voirie et des chemins ruraux

// Travaux de voirie

Une visite a eu lieu sur tout le réseau communal en octobre 2016 afin de contrôler l'état des routes. La commission travaux a ensuite retenu plusieurs chantiers prioritaires :

Village de Crétudel vers la Chapelle

Crétudel vers Kerpiton (sur 450m)

Kerpiton vers la Ville Hein (sur 1468m)

Lotissement de Sous l'Eve (travaux de finition en bordure des murs des propriétés)

Les travaux ont été réalisés en enduit bicouche, au mois de juin 2017 par une météo clémente.

La reprise des « nids de poule » de l'ensemble des voies communales au point à temps automatique (PATA) s'est déroulée durant la même période.

// Curage de fossés

Les travaux de curage ont été réalisés avec une pelle à pneus, sur un linéaire total de 3,8 Km répartis sur les secteurs suivants :

Penhouët vers le Bourg,

Tréguier vers Trémel,

Tréguier vers Quelneuc.

Les travaux ponctuels sont toujours assurés par Ploërmel communauté.

// Chemins ruraux

Secteur Nord-Ouest le débroussaillage a été fait au cours des mois d'octobre et novembre dernier par l'Entreprise CHAUDERLIER de Guiliers.

Secteur Sud-Ouest : les propriétaires de terrains bordant un chemin d'exploitation ont reçu un courrier afin d'effectuer l'élagage de leurs haies et/ou de leurs arbres.

Un contrôle sera réalisé au cours du mois de février pour vérifier si le travail a été fait. Il est rappelé que les branchages ne doivent pas rester dans les fossés.

L'élagage touche à sa fin sur l'ensemble de la commune. Maintenant, il est fortement souhaitable que chaque propriétaire continue d'entretenir ses haies et/ou ses arbres situés en bordure des voies communales et des chemins ruraux.

Je compte sur votre compréhension !

Yannick MONNIER
Adjoint à la Voirie



PLAN répartition programmatique 1/200

4 MAISON DE L'ENFANCE DE LOYAT - AVANT PROJET SOMMAIRE
LAUS ARCHITECTES URBANISTES maître d'œuvre mandataire - MARIE DE LOYAT maître d'ouvrage

Construction d'une maison de l'enfance

Face à l'augmentation du nombre d'enfants à la garderie, dans les locaux devenus trop étroits et inadaptés, la commune s'est lancée il y a plus d'un an dans l'étude d'un projet d'une maison de l'enfance. Plusieurs réunions de travail avec des cabinets d'études (programmiste, puis architecte) ont permis d'affiner le projet en concertation avec les commissions « enfance » et « travaux », avec notre personnel (directrice générale des services, responsable de la garderie et des activités périscolaires, responsable des services techniques), ainsi qu'avec le service enfance/jeunesse de Ploërmel Communauté et les services du département (CAF, PMI...).

Afin d'optimiser l'utilisation de la structure et améliorer les conditions d'accueil pour tous (enfants, personnel, bénévoles, parents...), cet équipement accueillera la garderie scolaire ainsi que l'aide aux devoirs, les activités périscolaires, les ateliers du RAM (Relais Assistantes Maternelles) et le centre de loisirs durant les vacances sco-

laire. Cette maison disposera d'un hall d'entrée, de deux salles d'activités, d'une salle d'aide aux devoirs (salle de sieste pendant les vacances), d'un bureau, de sanitaires adaptés pour les petits et les plus grands, d'un local d'entretien et d'agréables espaces extérieurs.

Souhaitant que cette structure soit à proximité des différents lieux utilisés par les enfants de la commune (les deux écoles, la salle polyvalente, la salle omnisports...), il est vite apparu que le terrain communal bien connu sous le nom de « La prairie des soeurs » était l'endroit idéal. Il est en effet central et permettra de limiter les trajets d'un lieu à un autre. Les abords du bâtiment seront réorganisés. Le jardin public, sera maintenu. La rue des Rosiers sera également réaménagée afin de garantir la sécurité de tous et améliorer l'accès au site.

// Les travaux devraient débuter au mois de juillet de cette année et la maison de l'enfance devrait être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2019. Ce beau projet est une chance et un bel atout pour notre commune !

Sortie des maisons fleuries

Le Vendredi 16 juin, pour récompenser les personnes qui participent au concours des maisons fleuries, nous sommes partis en car, jusqu'à Rennes. Nous avons visité le grand jardin du Thabor. C'est un ancien jardin des moines de l'abbaye bénédictine Saint-Melaine. Il fut aménagé par un célèbre paysagiste du XIXème siècle Denis Bühler. Ce parc de dix ha allie jardin à la française, parc à l'anglaise, grotte, kiosque à musique, volière et roseraie exceptionnelle de plus de deux mille variétés. Quatre permanents dont deux pour les rosiers s'occupent du jardin botanique. Seize ouvriers paysagistes travaillent à l'entretien du parc. Cette visite a beaucoup plu.

A midi, nous avons déjeuné dans un restaurant situé à

Noyal-sur-Vilaine. Le menu du jour a été servi.

L'après-midi, nous sommes allés visiter une ancienne exploitation agricole transformée en écomusée. Il se nomme « La Bentinais ». Vingt et une personnes équivalent temps plein s'occupent de trois ha et demi de cultures et de dix ha de prairies. Le guide nous a longuement parlé des pommiers à cidre. La production est de cent mille litres par an. Il y a de l'exportation vers Paris et en Allemagne. Le plus vieux verger date de 1989 avec quarante variétés conservées. Cet écomusée est géré par Rennes Métropole. Trois permanents s'occupent des animaux 24h sur 24. Nous avons vu de jolies poules appelées : coucou de Rennes. Quelques cochons reposent sur la sciure travaillée tous les huit jours. Le changement de litière se fait tous les trois ans. C'est ce qu'on appelle : le développement durable. Au cours de l'après-midi, nous avons beaucoup appris.

Cette journée s'est déroulée dans la convivialité et bien sûr, elle est passée trop vite. Chacun attend la prochaine sortie.

Résultat du concours des maisons fleuries

Le jury composé des membres de la commission embellissement ont parcouru la commune début juillet. A l'aide d'une grille où apparaissent divers critères, ils ont attribué des notes. Elles ont permis un classement. Les résultats ont été donnés à la salle polyvalente le samedi 4 novembre. Chacun a pu revoir ses espaces fleuris et ses aménagements. Des photos ont été projetées. Chaque participant a reçu un diplôme avec

une vue de sa maison. Il y a de nombreuses maisons bien fleuries. Nous invitons les propriétaires à s'inscrire à la mairie pour le prochain concours.

Odile SANTIER,

Elue en charge de la commission embellissement.



1^{er} prix Façade et Balcons

// JARDIN PAYSAGER

- 1 - M. et M^{me} Joël ROCHER - La Ville-Hein
- 2 - M. et M^{me} Alain BRANCHERAUD - Lotissement du Lac
- 3 - M. et M^{me} Jean-Pierre COUSIN - Cantomheuc
- 4 - Mr et M^{me} Bernard PIOT - Lotissement de Sous l'Eve

// LE JARDIN DE FLEURS

- 1 - M. et M^{me} Serge JIGOREL - Le Manoir
- 2 - M. et M^{me} Jean-Claude CHEREL - Le Pont aux Moines
- 3 - M. et M^{me} Henri VAN WYNSBERGHE - Penhouët
- 4 - M. et M^{me} Claude GAVAUD - Rue du Mottais

- 5 - M. et M^{me} Philippe CHEFDOR - Kersamson

// FAÇADE ET BALCON DE MAISON

- 1 - M. et M^{me} Roger JOUVANCE - Le Pont aux Moines
- 2 - M. et M^{me} Alain HAMERY - Trégadoret
- 3 - M. et M^{me} Yves BECEL - Rue Saint Martin
- 4 - M^{me} Mireille JAGUT - Rue de la Mare Rouhaud

// L'ÉCO JARDIN

- 1 - M. et M^{me} Jean BALLUE - Rue du 20 janvier 1944
- 2 - M^{me} Françoise ROUXEL-GUERNION - Rue des Alouettes



1^{er} prix Jardin Paysager



1^{er} prix Éco Jardin



1^{er} prix Jardin de Fleurs



Programme d'aide aux propriétaires

Le programme d'aide communautaire a pris fin le 31 décembre 2017. Cependant, les propriétaires peuvent encore bénéficier d'aides (sous réserve de remplir les conditions) de la part de différents organismes, tels que l'ANAH, l'Etat, le Département et les caisses de retraite.

// Afin de savoir si vous êtes éligibles à ces aides, adressez-vous à :

«Citémétrie » au 02.90.38.04.91
« Soliha » au 02.97.40.96.96 ; permanence le vendredi de 10 à 12h à Ploërmel (hôtel communautaire)
Des conseillers de « Renov-Info-Service » et de l'espace « Info Energie » sont à votre disposition au Trait d'Union à Ploërmel du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ; au 02.97.74.30.95 ou bien par internet : <http://renov-info-service@bzh>

Le PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les couples qui veulent se pacser doivent s'adresser à la Mairie de leur résidence commune.
Le Pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat organisant la vie commune de deux personnes majeures, de même sexe ou de sexe différent, et vivant sous le même toit.

- // Documents à fournir :**
- la déclaration conjointe d'un PACS (cerfa 15725*02) complétée et signée par les deux partenaires.
 - la convention type de PACS (cerfa 15726*02) complétée et signée par les deux partenaires.
 - une pièce d'identité (en cours de validité) : carte nationale d'identité ou passeport.
 - un extrait d'acte de naissance (avec indication de la filiation) des futurs partenaires datant de moins de 3 mois.
 - un justificatif de domicile.

// Enregistrement du PACS
Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble devant l'officier de l'état-civil de la Mairie. Un rendez-vous est fixé pour la signature des documents et la remise du récépissé d'enregistrement.



Printemps - Réalisation d'un jardin pédagogique par les enfants des écoles



Avril - Randonnées pédestres et VTT organisées par le Club de VTT



Juin - activités sur le temps périscolaire avec les petits



Mai - Voyage du Comité de Jumelage en Belgique



Juin - activités sur le temps periscolaire



Juin - Fête de l'École Théodore Botrel



Juin - activités sur le temps périscolaire avec les plus grands



Juin 2017 - cochon grillé du village de Trégadoret



Juin 2017 - repas cochon grillé du village de Trégadoret



Juin 2017 - Sortie maisons fleuries - Visite du Jardin des Thabords a Rennes



Août - journée sport et découverte - départ VTT



Août - journée sport et découverte - départ cyclo



Juillet - passage du jury régional des villes et villages fleuries



Juin 2017 - Sorties maisons fleuries



Août - journée sport et découverte - tir à l'arc



Août - journée sport et découverte - danse



Août - Pardon de Crétudel



Août - journée sport et découverte - depart de la marche



Août - journée sport et découverte - tennis



Août - journée sport et découverte - activité pêche



Août - Repas village Penhouet



Septembre - Accueil des bébés par la municipalité



Octobre - Groupe de marcheurs à Brocéliande



Octobre - bénévoles du comité de jumelage lors de la soirée Cabaret



Novembre - Chant de la marseillaise par les enfants des écoles lors de la cérémonie du 11 novembre



Novembre - Remise des prix du concours des maisons fleuries



Octobre - Les aînés de 75 ans au repas du CCAS



Octobre - Les doyens du repas du CCAS



Novembre - décorations de Roger Nouvel, André Lameul, Paul Lemée et Bernard Piot le 11 novembre



Novembre - accueil des nouveaux arrivants par la municipalité



Décembre 2017 - Arbre de Noël - École Théodore Botrel

Nos commerçants

//Boucherie charcuterie BILLARD Erwan

du mardi au dimanche de 7h à 12h30
6 place de l'église - 56800 LOYAT
02 97 93 05 41/06 10 66 82 47

// EPICERIE - O P'tit sorcier

BOUHOURD Frédéric et Virginie
du mardi au vendredi de 7h30-13h et 15h-20h - le
samedi de 8h-13h et 15h-20h et le dimanche 9h-13h.
23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 17

// Boulangerie-Pâtisserie-Bar

JACQUELINE Claudette et Jean-Michel.
Fermeture le mardi.
Place de l'église - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 46

// BAR - TABAC-PRESSE LE BOUT DU PONT

GUERRIER Monique
Rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 02 21

// BAR-RESTAURANT

LE RELAIS DE LA VOIE VERTE

THAILLET Emmanuel
du lundi au vendredi 6h30 à 18h
Trégadoret - 56800 LOYAT
02 97 93 00 07/06 19 86 71 87

//COMMERCE AMBULANT MARCO PIZZA

QUEMARD Jean-Marc - 06 82 91 05 74
le mardi de 17h à 20h30 - place de l'église

// COIFFURE NAT'IF COIFFURE

du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h
le samedi 9h-12h et 14h-17h
20 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
02 97 73 80 00/06 15 13 72 03

Nos artisans

// BRASSERIE DES SORCIERS

CHILLOU Quentin - Kerpiton

// VITRAIL ATELIER CHIAROSCURO

PETIT Danièle - 1 rue du Soulaï - Létéhan
56800 LOYAT - 06 18 23 78 35

// FERRONNERIE CHALLIS Wayne

La Villette - 56800 LOYAT - 02 97 73 80 34

// COUVREUR CHEFDOR COUVERTURE

CHEFDOR Guénaël - 5 rue des Korrigans
Tréguier - 56800 LOYAT - 02 97 93 00 74

// ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

DEROUIN Thierry

Kersamson - 02 97 74 59 89/06 83 59 36 60

// GARAGE HAREL Serge

rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 66

// REMPAILLEUR HIPEAUX Michel

Lesvran - 56800 LOYAT - 06 86 23 27 75

// NETTOYAGE MALASSIS Denis

Lesvran - 56800 LOYAT - 06 60 48 24 91

// PEINTRE MONVOISIN Hubert

La Noé Mennais - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 06

// MAÇON PEROT Jean-Yves

ZA des Nouettes - 56800 LOYAT - 02 97 74 45 02

// PEINTRE RONNE Steven

Lesvran - 56800 LOYAT - 06 19 99 09 55

// EBENISTE SAILLARD Philippe

ZA des Nouettes - 56800 LOYAT
02 97 93 06 65/06 84 08 24 85

// EQUIPEMENTS DE GARAGE SARL SMP

Yann AUBERT - 5 Domaine de Poullouan
56800 LOYAT - 06 61 35 47 09

// TAXI TAXI HAREL

5 rue St Eloi - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 23

Nos entreprises

// ELAGUEUR AUFFRAY François

Lesvran - 56800 LOYAT - 07 86 04 56 03

// GRAVURE ET TERRE

AUSSANT Hervé et GAPIHAN Armelle
Cantomheuc - 56800 LOYAT - 09 65 25 83 37

// CAMPING MERLIN L'ENCHANTEUR

M. HOTCHKISS Keith
8 rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 52

// PENSION POUR CHEVAUX

LES ECURIES DE KERVIOLO

COMBES STEVANT Aurélie
Tréguier - 56800 LOYAT - 06 18 45 31 53

// TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT

LAMEUL Philippe - Lesvran
56800 LOYAT - 02 97 93 09 80/06 07 42 16 98

// OXYGENE MEDICAL

3S Assistance - Zone Artisanale des Nouettes
02 97 73 93 52

// SERVICES A LA PERSONNE CD A DOMICILE

Assistance administrative et informatique-Soutien
scolaire à domicile
JAGUT Cédric - 06 68 86 68 79
JAGUT David - 06 14 11 50 32

// RESTAURATION à DOMICILE CHEF à DOMICILE

GASPAIS Kevin - 07 82 89 63 75

// CHAUFFAGE-CLIMATISATION THERMAFROID

Installation, dépannage et entretien de pompes à cha-
leur, climatisation et autres système de chauffage.
BOURSEUL Jean-Philippe - 11 rue Haute -
07 77 28 85 96 (démarrage de l'activité en mars 2018)



Ouverture prochaine d'une brasserie à Loyat

Quentin Chillois est originaire de Touraine mais il a des attaches familiales dans le Morbihan. Il connaît bien notre département pour y avoir travaillé en tant que saisonnier sur la côte depuis ses 18 ans.

Rencontre avec le brasseur des Sorcières !

// Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai suivi des études de journalisme puis j'ai travaillé pour Radio France à Rennes durant plusieurs années. J'ai eu la chance d'être une des petites voix de France Bleu Armorique ! Il y a environ trois ans j'ai dû quitter la Bretagne pour faire des remplacements dans toute la France. Ce changement de mode de vie a enterré ma modeste carrière car je n'étais plus heureux dans ce que je faisais au quotidien.

// Depuis combien de temps travaillez-vous sur le projet et pourquoi avoir choisi Loyat pour installer votre brasserie ?

Ma compagne, Mathilde, a fait une reconversion pour devenir caviste. Comme ça marche bien pour elle, je me suis donc dit que je pouvais moi aussi me reconverter. L'idée de fabriquer de la bière me trottait déjà dans la tête depuis quelque temps. J'en faisais dans ma cuisine à titre très amateur

par cuvée de 12 litres. Nous savions qu'un tel projet entraînerait un changement radical de vie, donc nous avons mûrement réfléchi à la façon de nous y prendre.

Finalement, nous avons décidé de reprendre l'ancienne ferme laitière des grands-parents de ma compagne (René et Maria Josse) à Kerpiton. Les bâtiments étaient à l'abandon depuis 1995. Pour créer une brasserie artisanale, c'était parfait car finalement le lait a les mêmes exigences d'infrastructures que la bière. En accord avec l'esprit familial, nous avons tout de suite acté le 100% bio. Les cultures et les élevages autour de la future brasserie sont tous bio, c'était tout naturel.

En janvier 2017, je me suis donné un an pour monter le projet. Le plan de financement et l'étude de marché ont été bouclés en quelques semaines. Tout le monde a été vite très enthousiaste, y compris M. le Maire de Loyat qui m'a apporté un soutien immédiat. En septembre 2017, j'ai suivi une formation intensive dans un lycée agricole de Douai (Nord), formation que beaucoup de brasseurs bretons ont suivie.

Mathilde, ma compagne, fait partie intégrante du projet car je ne conçois la brasserie qu'à travers notre projet de vie à deux. Le local et notre maison sont distants d'environ 10 mètres....! Elle veille sur moi et sur la bière. Elle vient m'aider quand j'ai besoin, cependant elle souhaite garder son métier à côté. Qui sait ce que l'avenir nous réserve...?

Nous avons emménagé à Loyat, avec la grand-mère de ma conjointe, dans la foulée en octobre dernier. Malheureusement, Maria Josse nous a quittés quelques jours à peine après notre arrivée. Cela a été un coup très dur, c'était une personne que j'appréciais beaucoup. Elle m'a toujours encouragé dans mon projet. Elle était ravie que la ferme revive et qu'on prenne la relève !

// Avez-vous débuté la production de la bière artisanale ?

La production démarrera courant février. Le plan-

ning des travaux de réhabilitation de la laiterie est très serré. Entre novembre et janvier, nous n'avons pris qu'une petite pause pour les fêtes de Noël. Malgré tout, il y a des petits retards chez nos fournisseurs de matériel et de service, mais rien de grave.

// Présentez-nous les produits que vous vendrez. Ont-ils une spécialité (bio, saveur....) ?

Nous partons sur une gamme de bière 100% bio, non filtrée et non pasteurisée. La bière est un produit vivant, de par ses levures. C'est ainsi que l'on produit une bière de terroir authentique à mon avis.

Il y aura 3 bières régulières et 3 saisonnières : toute l'année, une blonde de style "Pale Ale", florale et fruitée, plutôt légère en amertume ; une blanche de style bavarois "Weizenbier" à la sauce bretonne ; et une ambrée de style Irish Red Ale, avec un travail complexe sur les malts.

S'y ajouteront une bière de printemps, une d'Halloween aux légumes et une bière de Noël. En temps voulu, j'étofferai la gamme selon les retours des consommateurs. L'idée c'est vraiment de faire des bières dans lesquelles les Loyatais se retrouveront.

L'orge utilisée pour la fabrication du malt est cultivée en Bretagne, puis maltée à Vannes. Le houblon vient du pays de Retz en Loire-Atlantique. D'ici quelques mois, j'aurai un second fournisseur, un maraîcher installé à Allaire près de Redon. Cela donnera une bière bio 100% bretonne !

De manière générale, tous les fournisseurs sont locaux : les cuves sont fabriquées sur mesure à Augan, le matériel de brasserie à Nantes, le site web et les visuels sont l'œuvre d'une graphiste installée à Vannes.

// Quand seront produites les premières bières ?

Si tout se passe bien, les premières bières seront disponibles courant mars. Je vise environ 15 000 litres pour 2018. Mais on devrait assez vite arriver à 20 voire 30 000 litres d'ici deux ans...

C'est une production moyenne pour un début d'activité. A titre de comparaison, la très grosse brasserie Lancelot, que tout le monde connaît bien, produit plus de 3 millions de litres par an... Mais on ne parle plus de bières artisanales à cette échelle !

// A qui s'adressera la vente de vos produits ?

Nous mettons un point d'honneur à faire de la vente directe : à Kerpiton d'une part, et sur deux marchés (Ploërmel et Josselin) d'autre part. J'aime beaucoup discuter avec ceux qui dégustent le produit final. Qu'ils s'y connaissent en bière ou

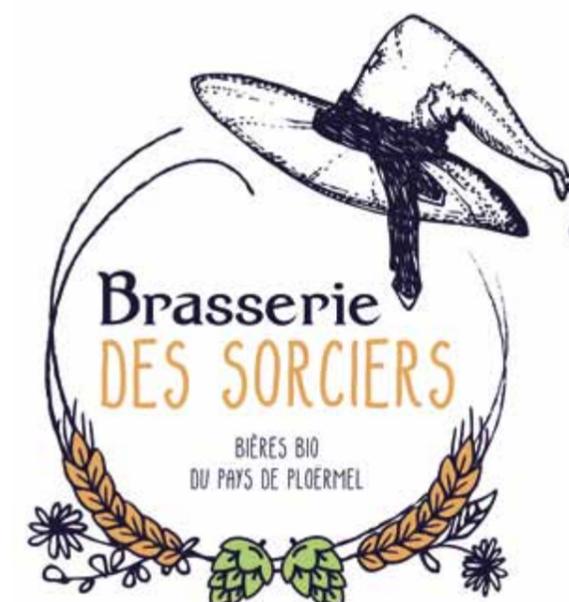
non n'a pas d'importance quant à la valeur de leur avis sur mes produits ! Les marchés permettent de maintenir une vie locale, c'est capital pour une entreprise comme la mienne.

A la ferme de Kerpiton, j'aménage un espace boutique. Nous avons sauvé beaucoup d'outils d'antan et diverses photos et plans des années 60. Tout cela sera exposé pour garder la mémoire du lieu. Kerpiton a été une des premières laiteries du Morbihan à avoir été électrifiée en 1968 ! A l'époque les syndicats agricoles faisaient venir des producteurs de lait par autocar de toute la Bretagne pour leur montrer cette nouvelle technologie. Cette ferme a une âme et on veut vraiment la mettre en valeur...

Nos autres clients seront principalement des cavistes. Nous avons déjà beaucoup de demandes de référencement, jusque dans le Finistère ! Nous espérons convaincre quelques Amap et d'autres points de vente spécialisés dans le bio. Nous travaillerons aussi avec des associations pour des événements festifs. Une tireuse à bière pourra être installée.

Enfin les bars et les restaurants... c'est le plus grand défi car paradoxalement il est très difficile de s'y implanter. Vendre des bouteilles en petites quantités n'est pas un problème, mais vendre des fûts en pression est un véritable parcours du combattant, à cause des contrats d'exclusivité des grandes marques de bières industrielles. On procédera petit à petit, en faisant découvrir au public des saveurs de bières plus riches et plus complexes. Si les habitués d'un bar réclament la Brasserie des Sorcières en pression, peut-être que les gérants de débit de boisson se laisseront convaincre..!

BIENVENUE À QUENTIN ET MATHILDE À QUI NOUS SOUHAITONS UNE BELLE AVENTURE ET BEAUCOUP DE SUCCÈS !



Ecole Sainte Jeanne d'Arc

// Les horaires

Les jours et les horaires d'ouverture de l'école n'ont pas été modifiés par rapport à l'an passé. Les élèves ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h00 ainsi que le mercredi de 9h00 à 11h00.

// Les effectifs

L'école compte actuellement 137 élèves répartis en cinq classes. Cela représente 91 familles.

// L'équipe éducative

Maëlys Nayls a intégré l'équipe enseignante à la rentrée de septembre 2017. Elle fait classe aux élèves de grande section le jeudi. Le reste de l'équipe enseignante est inchangé : Anne GUILLEMAUD (PS/MS + direction de l'école), Marie-Annick LECLERC (GS/CP), Marie-Christine LE GOELLO (GS/CE1), Marithé OLIVIER (CE2/CM1), Thérèse CARRE (CM1/CM2), Maryvonne RAULT (enseignante spécialisée). L'équipe est complétée par 3 aide-maternelles et 2 auxiliaires de vie scolaire.

// Le projet « eau »

Le projet retenu par l'équipe pédagogique pour cette année scolaire 2017/2018 autour du développement durable s'intitule « L'eau, cet or bleu ». Les élèves y seront donc sensibilisés tout au long de l'année en partenariat avec le GBO (Grand Bassin de l'Oust), le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de Concoret, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ainsi que d'autres intervenants. Ils y travailleront de façon pluridisciplinaire et cela dans toutes les



classes en fonction des programmes officiels de l'Education Nationale et autour d'un projet élaboré par l'équipe éducative. Diverses sorties ou animations, en lien avec ce thème, ont été programmées : initiation à la pêche et découverte de la biodiversité au plan d'eau de la commune, visite de l'aquarium de Vannes, découverte d'une écluse en péniche, visite d'un château d'eau et d'une station d'épuration... Certaines ont d'ailleurs déjà eu lieu.

// Le conseil de coopération

Cette année, les enseignantes de la grande section au CM2 avec la collaboration de l'enseignante spécialisée ont mis en place dans les classes le conseil de coopération. C'est un espace de parole, d'échanges où chaque enfant a sa place et est reconnu avec sa personnalité. C'est un lieu où l'on accorde autant d'importance au groupe qu'à l'individu (droits collectifs et droits individuels). Chacun peut s'exprimer librement dans le respect de l'autre. Il a pour but d'améliorer le climat de classe et d'école. Le conseil de coopération ne vise pas à faire des critiques sans intérêt mais doit amener les élèves à réfléchir sur les problèmes évoqués et à suggérer ou bien trouver des solutions. Le conseil permet également d'échanger des pensées positives : des remerciements, des compliments, des excuses. Les enseignantes sensibilisent ainsi les enfants à la citoyenneté et aux principes démocratiques. Les enfants apprennent également à s'exprimer en public, à donner leur point de vue mais aussi à se justifier.



Les autres sorties...

A l'automne, les élèves de GS/CP/CE1 ont bénéficié de séances de natation à la piscine de Ploërmel. Les CE2/CM s'y rendront à partir de février.

Avant les vacances de Noël, tous les élèves se sont rendus au cinéma de Ploërmel pour visionner un film ou dessin animé adapté à son âge.

Un événement très attendu par les élèves de CM : la classe de neige. Elle se déroulera en mars dans les Alpes à Aillon-le-Jeune. Les enfants découvriront ainsi le milieu montagnard et la pratique du ski notamment.

Les enfants bénéficient également de sorties et interventions organisées et financées par Ploërmel Communauté (les intervenants en sport pour toutes les classes, une intervention musique pour les CE1, une sensibilisation aux accidents domestiques pour les GS/CP/CE1, un spectacle à la chapelle bleue pour les CM...).

Par ailleurs, les enfants sont amenés à divers moments de l'année à partager plusieurs temps forts avec leurs camarades des autres écoles du réseau comme la marche caritative, la journée sportive ou encore un festival musical. Les CM ont aussi l'opportunité d'aller plusieurs fois dans l'année au collège du Sacré-Coeur (cross, « printemps des talents », journée d'intégration).

// Divers

Pour aider au financement des différentes sorties mais aussi pour se retrouver, les trois associations de l'école organisent plusieurs manifestations. Voici celles retenues pour l'année en cours : les ventes de brioches, l'arbre de Noël, le couscous à emporter, le carnaval, le vide-grenier, la kermesse et les matinées « petits travaux ».



Blog de l'école : <http://ecole-stejeannedarc-loyat.eclablog.com>

Ecole Théodore Botrel

// Les horaires

Les jours et les horaires d'ouverture de l'école n'ont pas été modifiés par rapport à l'an passé. Les élèves ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 15h30 ainsi que le mercredi de 8h40 à 11h40.

// Les effectifs

L'école accueille actuellement 43 élèves répartis en 2 classes. Cela représente 30 familles.

// L'équipe éducative

L'équipe enseignante a été totalement renouvelée à la rentrée de septembre avec l'arrivée de Clélia Antoine, en charge de la classe de CE-CM et de Marie LE BRUN au poste de directrice et enseignante de la classe des Maternelles-CP. Elle est assistée par Corinne Le Gloahec, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

L'équipe pédagogique est par ailleurs accompagnée de Marylène Guillaume (enseignante spécialisée), de Marjolaine Forget (AVS) et de Maëlle Janvier (enseignante supplémentaire, aide pédagogique).

// Les faits marquants de l'année 2017

Au printemps, dans le cadre du plan éducatif local (PEL), les élèves de maternelles ont bénéficié de « **leçons de goût** » animées par Brigitte Ménage. Ils ont éveillé leur curiosité et leurs papilles en dégustant avec plus ou moins de plaisir des aliments variés comme des fruits et des légumes. Ils ont découvert les caractéristiques de nombreux fromages, les différentes variétés de pains et de leurs farines associées.



Les grands de CE-CM, ont, quant à eux, fait preuve d'imagination et de créativité. **Ils ont réalisé des courts-métrages.** Ils ont ainsi développé leur parcours de spectateur autour de l'étude de l'art cinématographique, de la production d'un scénario et de l'élaboration d'images animées.



En fin d'année scolaire, petits et grands ont pris le chemin des « Jardins de Brocéliande » pour une sortie dépaysante. Au programme : découverte des jardins thématiques pour admirer des collections botaniques riches en couleurs (que d'admiration devant « l'arbre aux mouchoirs » !), sensibilisation à l'art contemporain, parcours sensoriel, animation autour des animaux de la ferme pour les plus jeunes et sur la vie des abeilles pour les plus grands.

// L'année scolaire 2016-2017 s'est terminée par une belle kermesse sous le soleil de juin !

Depuis la rentrée de septembre, la classe des grands a vécu de nombreuses découvertes artistiques. Ils ont participé au festival « Brocéliande Fantastic ». Ils ont visionné des courts métrages insolites et fantastiques au Cinélab de Ploërmel. Ils se sont initiés aux échecs avec l'association des



« **Fous d'échecs** » à la médiathèque de Ploërmel. Ils ont assisté à deux représentations mêlant des arts scéniques variés : un ciné concert « Marcel Le Père Noël » et une représentation de danse



contemporaine « Le labyrinthe » par la compagnie Gilschamber. Enfin, ils ont expérimenté la pratique d'un instrument de musique grâce à l'intervention de l'Ecole de musique de Ploërmel. Petits et grands se sont retrouvés à la salle polyvalente de Loyat le samedi 16 décembre pour la fête de Noël. Au programme : chants, danse et marché de Noël avec les objets confectionnés par les enfants en classe.



// Les projets à venir...

La nouvelle équipe s'inscrit dans le projet piloté par la Circonscription de Ploërmel « Une année à construire ». A ce titre, les élèves découvriront l'architecture de leur école, de leur village et échangeront leurs découvertes par le biais d'une correspondance avec les écoles d' Augan et de Campénéac. Ils participeront à l'élaboration d'un livre numérique. Ils joueront aux apprentis architectes et bâtisseurs en élaborant une maquette de l'école.

Les élèves de maternelles découvriront la caserne des pompiers. Ils bénéficieront aussi d'animations autour de la magie avec la venue de la Compagnie du Gouffignol en janvier, d'une initiation à l'expression corporelle et de plusieurs spectacles. L'agenda des CE-CM est lui aussi bien rempli : initiation à la pratique du golf, voile à la base nautique de Ploërmel et radio en collaboration avec Timbre FM. Leur année se clôturera en beauté avec un séjour « vélo » de trois jours. Ils se rendront à vélo jusqu'à Monteneuf : formation à la sécurité routière, bivouac, randonnées sur l'Archéosite de Monteneuf...

Comme les années passées, les élèves rencontreront leurs acolytes du réseau des écoles rurales d'Augan et de Campénéac avec des rencontres « jeux de société » et sportives.

// Divers

Des portes ouvertes seront proposées au printemps. Elles permettront aux Loyatais de rencontrer la nouvelle équipe et de découvrir tout le travail des écoliers.

Un site internet est actuellement en préparation. Toutes les informations importantes et la vie de l'école y figureront !



Portrait de Gérard Pichery

Né le 1^{er} mars 1955 dans une petite commune du Loiret, dénommée Briare, tu as grandi entouré de tes parents et de deux frères et une sœur. Tu t'es formé au métier de charcutier en tant qu'apprenti pendant 3 ans puis tu es monté à Paris dès l'âge de 17 ans. Tu as alors exercé le métier de charcutier traiteur avec d'autant plus d'enthousiasme et de passion que tu as rencontré dans le cadre du travail, une charmante demoiselle prénommée Anne, originaire de Loyat. Le 25 juin 1977, Anne est devenue ton épouse. Quatre mois plus tard, vous avez décidé de quitter la capitale pour vivre à la campagne et vous installer à Trégadoret. Quatre enfants naissent de votre union : Sandra, Nicolas, Mathias et Alexa. Tous les deux, vous avez trouvé du travail chez PSA à Rennes. Trois ans après votre arrivée, René Guillemot, un cousin, te propose de rentrer dans le bureau du Comité des fêtes afin de faire connaissance avec les Loyatais.

Ton émotion est palpable lorsque tu relates les souvenirs de toutes ces années passées aux côtés de Jean Meunier, secrétaire du Comité des fêtes et Alphonse Thomas, le boulanger, président du comité des fêtes. Que de temps et d'énergie dépensés mais vous avez connu tant de plaisir et de joie pour organiser des manifestations tels que le grand bal du 14 juillet et les courses cyclistes le 15

août dans les années 90. Les trois catégories de coureurs, hommes, femmes, amateurs, parcouraient la commune de Loyat pour le plus grand bonheur des villageois ;

Dans les années 80, René Guillemot, alors président du club de foot, t'a fait rentrer en tant que dirigeant arbitre. Tu aimes le foot, le contact avec les jeunes et moins jeunes, l'ambiance de groupe, les sports collectifs en général. C'est pourquoi, tu ne vas pas t'arrêter là. En 1985, tu vas faire la rencontre de Charles et Alain Gicquel qui vont te proposer d'entraîner le club de basket. Tu vas alors t'en occuper pendant une dizaine d'années sans abandonner le foot bien sûr. Pas de répit, tu n'as pas connu les WE dans le canapé devant la télé. Le samedi après midi ou le dimanche matin place aux matchs de basket et le dimanche après midi, rendez-vous sur les terrains de foot. En semaine également, tu avais de l'occupation entre les entraînements de foot et de basket les mercredis après midi. Il fallait être motivé surtout l'hiver pour jouer dehors au basket. Quel bonheur de pouvoir jouer dans la salle de sport flambant neuve en 1990. Quant aux matchs de foot toujours en extérieur, malgré la météo parfois capricieuse et des résultats mitigés, que de fous rires tu te souviens avoir partagés avec Patrick Marot et bien d'autres durant la 3^{ème} mi temps. Les vestiaires de foot refaits à neuf en 2011 étaient attendus. Il faut souligner l'excellent niveau de l'équipe A, montée de D1 en PH en 2011 et qui s'est maintenue pendant 3 années. Que de satisfaction et de fierté pour toi alors président du club et qui le restera jusqu'en 2015.

Tu as gardé et tu garderas toujours de formidables souvenirs émus pour ces personnes René,

Alain et Charles, qui t'ont marqué et encouragé durant toutes ces années passées au sein des différentes associations. D'autres personnes ont compté pour toi, Daniel Santier t'a soutenu. Les secrétaires de mairie, Mie Andrée et Sylvie t'ont bien épaulé pour toute la partie administrative et tu tiens à les remercier. Anne ta femme s'est beaucoup investie et a fait preuve de beaucoup de patience.

Maintenant, tu as décidé de profiter pleinement de ta retraite et tu l'as bien méritée. Tu aimes passer du temps avec tes proches et t'occuper de l'entretien de la maison. Tu gardes toutefois un œil attentif sur tes 2 sports favoris. Il faut dire

que tes deux garçons, Nicolas et Mathias, jouent toujours au foot à la GDY. Sandra et Alexa, tes deux filles, ont également été licenciées du Club de Basket durant leur enfance. Tu es toujours arbitre et désormais membre de l'association « don du sang ». Tu aimes le contact avec les gens, les bonnes rencontres, discuter, échanger.

Aujourd'hui, la commune tient à te remercier Gérard pour ces 38 années d'engagement personnel au service du comité des fêtes, du club de basket et de la GdY. Tu as mérité qu'on te mette à l'honneur, aussi nous te décernons la médaille de la commune, témoin de notre reconnaissance.

// Bravo et toutes nos félicitations !



Jean-François Rocher

Après 21 années passées aux services techniques de la commune, Jean-François a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juin dernier.

Originaire du village de la Ville-Hein en Loyat, il a effectué toute sa scolarité primaire dans notre commune. Il a ensuite fréquenté le lycée Lamennais durant deux années avant de rejoindre la maison familiale et rurale de Guilliers où il y est resté 3 ans. Il a ensuite obtenu un BEP agricole à Vannes.

A l'âge de 18 ans, Jean-François est embauché à l'entreprise CITROEN à Rennes en tant qu'ouvrier. Au cours des 21 années passées dans cette usine, il lui arrivait de peindre jusqu'à 700 voitures par jour.

En 1996, un poste est disponible aux services techniques de Loyat. Il envoie alors sa candidature. Il passe avec succès les épreuves de mathématiques, de français et quelques exercices pratiques. Recruté le 1^{er} avril 1996, il devient ensuite titulaire de la fonction publique territoriale. Affecté plus spécialement à la voirie, les chemins de la commune n'ont plus de secrets pour lui :

- marquage des routes pour le point à temps automatique et accompagnement lors des travaux de point à temps manuel,
- pose de buses, création de regards, curage des fossés avec la tractopelle,
- saignées pour permettre l'écoulement de l'eau de la route, débouchage des têtes de buses avec

le tracteur de la commune,
- sablage des routes en cas de verglas.
Il intervenait également sur les espaces verts et occasionnellement il entretenait les bâtiments communaux pour des travaux de nettoyage ou de peinture.
Il appréciait ses missions très variées. « Le contact avec la population » lui plaisait également beaucoup ainsi que le travail en extérieur après 21 années passées à l'usine !
Il a connu deux maires : Odile Santier et Denis Tréhorel, ainsi que 3 adjoints aux travaux : Alain

Daniel, Jean-Bernard Letournel et Patrice Lameul.
Des anecdotes, il en a quelques-unes. Il se rappelle notamment avoir véhiculé certains habitants en tracteur lors d'un fort épisode de neige en 2004 !
Voyages en camping-car, vélo sur route et VTT, bricolage et jardinage sont déjà au programme de sa retraite.
La municipalité le remercie pour ses années de travail au service de notre commune. Elle lui souhaite une longue et heureuse retraite, pleine de santé et de nombreux moments de joie et de convivialité en famille et avec ses amis.

Kévin Gavaud



Kévin Gavaud est originaire de Loyat. A 23 ans, ce jeune homme, qui a été membre du conseil municipal des jeunes de notre commune, a rejoint Paris il y a deux ans pour y réaliser son rêve : devenir comédien.

// Kévin, peux-tu nous présenter ton parcours scolaire ?

Elève en primaire à l'Ecole Saint-Jeanne d'Arc de Loyat, j'ai ensuite suivi ma scolarité secondaire au Collège Le Sacré-Coeur de Ploërmel, puis suivi une formation en lien avec l'aide à la personne au Lycée Jean-Quennec à Malestroit.

// Quel a été ton parcours professionnel ?

Après le Lycée, je me suis dirigé dans le domaine de la restauration. J'ai alors suivi un apprentissage

de deux ans au Restaurant Les Ajoncs d'Or à Néant-Sur-Yvel. Grâce à ce diplôme, j'ai obtenu un contrat à durée indéterminée au Buffalo Grill de Ploërmel. J'avais alors 19 ans. J'y suis resté 2 ans.

// A quel âge es-tu parti à Paris ?

Je suis parti à l'âge de 21 ans à Paris, il y a deux ans maintenant.

// Comment t'est venu le goût pour le spectacle ?

Je le savais depuis tout petit que je me dirigerais vers le spectacle ou le cinéma. Dans la commune de Loyat où j'ai grandi, la troupe de théâtre de Concoret venait présenter une pièce chaque année : j'étais toujours impressionné et heureux d'y aller. Lorsque j'ai décidé de faire du théâtre à l'âge de 12 ans à Ploërmel, celui qui allait devenir mon professeur s'appelait Fabrice Tanguy et faisait partie justement de la troupe de Concoret. Lorsque j'étais en CP, nous sommes allés voir Billy Elliott, un film qui m'a bouleversé. Je me suis identifié au personnage principal, un jeune garçon qui voulait devenir danseur contre l'avis de ses proches. J'ai alors compris qu'il fallait suivre ses envies même si d'autres te disent de ne pas le faire !



Kevin, membre du Conseil Municipal des Jeunes

// Raconte-nous ta vie à Paris.

Lorsque je suis arrivé à Paris, j'étais seul. J'étais hébergé dans un foyer de jeunes chrétiens, c'était sympa, nous venions tous de Province. Mais à la différence des autres, je n'étais pas étudiant et je devais trouver du travail.

J'ai sollicité plusieurs entreprises mais c'était difficile. Parfois, je ne faisais pas l'affaire, alors on ne me gardait pas. C'est par hasard que j'ai trouvé un logement dans le quartier des théâtres en arrivant à Paris : un « signe » en lien avec mon projet qui continue à me donner de l'espoir car ce n'est pas toujours facile.

Je travaille comme caissier 35 heures par semaine pour financer l'école où je m'exerce au métier de comédien. En parallèle, je me forme grâce aux 18 heures de cours du lundi au samedi.

J'ai eu la chance de rencontrer un homme qui organise une scène ouverte, appelée « Kandidator » tous les dimanches soirs, organisé par un certain René-Marc Guedj. Fort de son expérience, il m'a proposé de venir le samedi matin aux Feux de la Rampe qui est un Théâtre Parisien. J'ai joué devant lui et d'autres personnes, c'était une première, cela faisait 5 ans que je n'avais plus fait de théâtre, j'étais nostalgique.

// Tu ne regrettes pas ton choix ?

Je ne le regretterai jamais, j'ai grandi avec un rêve, je me suis battu pour venir à Paris.

Même si j'ai eu beaucoup de doutes et de remises en question, j'ai appris à gérer l'égo, à comprendre que je n'étais pas le seul et qu'on était nombreux à vouloir faire le métier de comédien !!! Les doutes font partie de la vie, ils nous rendent plus forts, sinon tout serait magnifique. Il faut tomber pour se relever. J'ai tellement de choses à apprendre, je vais sûrement encore tomber et me relever mais qu'importe, je fais ce que j'aime.

// Quelle a été la rencontre la plus importante pour toi ?

La rencontre avec René-Marc. Il a créé L'EHAS (l'Ecole de l'Humour et des Arts Scéniques) que j'ai intégré au mois de février 2017. Il nous a fait rencontrer beaucoup de professionnels du métier en un an seulement.

Dans cette école, on nous propose de jouer 30 minutes de spectacle dans divers endroits à Paris. On peut ainsi créer des contacts. J'ai déjà vécu des choses inoubliables et rencontré des gens formidables. J'ai joué devant 365 personnes à Thoiry au mois de novembre grâce à une association nommée Art Beauty. C'est avec cette même association que je vais jouer au théâtre Darius-Milhaud à Paris dans la pièce de théâtre Antigone de Jean Anouilh.

// As-tu une ou des anecdotes à nous livrer ?

Oui une anecdote, je jouais dans une scène ouverte à Paris, il devait y avoir 15 personnes, j'étais avec d'autres artistes, je connaissais mon texte par cœur, j'étais sûr de moi, et à un moment donné « je me suis emmêlé les pinceaux » dans mon texte. Je n'étais pas bien, j'avais l'impression que le monde s'écroulait autour de moi.

J'étais confiant, trop confiant. Une erreur. Et dans ce métier, vous ne pouvez jamais accuser quelqu'un, encore moins le public qui est là pour rigoler, et pour oublier parfois ses soucis. J'ai compris ce jour-là le difficile parcours qui m'attendait ...travailler encore et encore pour pouvoir un jour « Donner pour recevoir ».

// Comment envisages-tu l'avenir ?

Je vais effectuer une heure de spectacle en Mai ou Juin. Il me reste 6 mois pour le préparer. Après cela, j'espère un jour me produire dans toute la France et venir en Bretagne jouer mon spectacle.

// Nous lui adressons nos plus sincères encouragements pour la suite de sa carrière !

Annuaire des Assos

Nom	Activité	Président	Adresse
AFN	association des anciens combattants d'Afrique du Nord	GOBARD Lucien	Kersamson 56800 LOYAT
Amis Théodore Botrel	Asso école publique	RICHARD PARRILLON Hélène	St Vily 56800 LOYAT
APEL	suivi des activités de l'école privée	FOLLEVILLE Pascal	Rue de l'Abbaye 56800 LOYAT
Association d'Education Populaire AEP	gestion des bâtiments de l'école et de divers terrains	JOSSO Pascal	19 rue du stade 56800 LOYAT
Basket Club Loyatais	basket	GICQUEL Rozenn	11 av du Niniant 56120 HELLEAN
Club des Sorciers	Club du 3 ^{ème} âge organisation de réunions et sorties	HALLIER Bernard	Kersamson 56800 LOYAT
Comité de jumelage Loyat Rivière	échanges entre Loyat et Rivière (Belgique)	TREHOREL Laurence	penhouet 56800 LOYAT
Chapelle et four de Trégadoret	Rénovation et entretien du four	HAMERY Alain et CHATEL Bernard	Trégadoret 56800 LOYAT
Garde de l'Yvel	football	BOUGUE Yannick	Caulne 56800 LOYAT
La compagnie grise	escrime de spectacle	OBERLE Pierre	La Chesnaie Telhouet 35380 PAIMPONT
La Pastourelle	danses bretonnes	ROUXEL-GUERNION Françoise	6 rue des alouettes 56800 LOYAT
La sauvegarde de la chapelle de Crétudel et de la fontaine Saint Colomban		VANTIGHEM Patrice	Crétudel 56800 LOYAT
Les volants loyatais	badminton	LOHAT Stéphane	6 rue du barrage 56800 LOYAT
OGEC	Gestion de l'école privée et organisations des manifestations (repas, kermesse)	JAGOUDEL Anne-Gaëlle	Rue Haute 56800 LOYAT
Paroisse	Préparation des différentes cérémonies religieuses Visites des malades animation des veillées funéraires	DUROC Marie	Caulne 56800 LOYAT
Planeurs de Brocéliande	Formation et pratique du planeur	PALUEAU Jacques	aérodrome 56800 LOYAT
Société de chasse	pratique et gestion de la chasse	LAHAYE Pascal	La Butte aux Entes 56800 LOYAT
Tennis Club Loyatais	tennis	GUILLEMAUD Pierre-Yves	2 RUE St Colomban Crétudel 56800 LOYAT
ULM Club	ULM	TANGUY Guillaume	aérodrome 56800 LOYAT
Loyat Volley Club	volley	URVOY Joël	9 rue de la Chapelette 56800 LOYAT
VTT Loyat	VTT loisirs et compétition	BERTHIER Vincent	Tréguier 56800 LOYAT



Comité de jumelage

// 2017 a été une année de rencontre pour les jumeaux loyatais et riviérois.

Pendant le week-end de Pentecôte, les Loyatais ont été reçus par leurs amis de Rivière ; ce fut l'occasion de rire, de découvrir, d'échanger et encore de mieux se connaître. La réception officielle du vendredi soir a contribué à resserrer les liens entre les 2 associations. Maire, Bourgmestre et présidents des 2 associations ont de manière personnelle redit l'importance de cette union. Je cite Nadia Moret, Présidente de Rivière jumelage: « Notre jumelage a prouvé que l'amitié est bien plus que valorisante. Nous avons fabriqué le symbole de ces 20 ans de jumelage ». En témoigne le don aux Loyatais d'une œuvre picturale. Afin de marquer ces liens, les Riviérois ont fait sculpter par un artiste de Profondeville, une représentation de deux légendes : Merlin de Brocéliande et La Tête de Rivière. Cette sculpture en papier mâché est visible à la mairie de Loyat. Le samedi, nous avons d'abord visité une siroperie artisanale. On y a vu des poires et des pommes de hauts arbres, être broyées. Le pur jus est séché en bassines de cuivre, lentement, sans ajout de sucres. Le produit obtenu est le sirop odorant, fruité et naturel que l'on peut conserver des années et



qui parfume sainement les desserts lactés ou les rôtis : le véritable sirop d'Aubel introuvable en France. Si vous souhaitez le goûter, l'artisan l'expédie par la poste à un prix très raisonnable. Puis nous avons visité une mine de charbon désaffectée depuis 1983. Le guide, un ancien mineur qui a commencé dès l'âge de 10 ans à y descendre, a passionné son auditoire avec des anecdotes et un récit criant de vérité. Puis sous un soleil de plomb, nous avons visité l'abbaye cistercienne du Val Dieu datant de 1216 qui a conservé sa salle du chapitre et son réfectoire. Le dîner du samedi soir était animé par un musicien du cru. Les Loyatais ont brillé par leur animation : chansons et jeux divers. Le plat était bien sûr: du magret de canard au ... sirop de Liège. Le dimanche est une journée partagée en famille : visites diverses au programme : citadelle de Liège, ville de Dinant, rives de la Meuse ou bien joie de chiner dans le plus grand vide grenier de Belgique réunissant plus de 10 000 personnes. Le dîner du dimanche soir proposait de mélanger les fromages belges et bretons autour de cidres et de bières : fromages de Campénéac, de Timadeuc et autres ont plus que rivalisé avec les fromages wallons. Un voyage fort en émotions, découvertes et joies. Prochaine rencontre Pentecôte 2019 : nous recevrons à notre tour.

Ce voyage est financé en grande partie par les fonds recueillis lors des 2 manifestations organisées par l'association : théâtre et cabaret. Si vous souhaitez entrer dans l'association, faire de nouvelles rencontres, rejoignez notre l'équipe. Dates à retenir : Théâtre par la troupe de Bohal le samedi 10 mars 20h30 Cabaret le samedi 27 octobre 19h15 : Fred chante Renaud et les chanteurs maudits : sosie vocal et physique de Renaud. Attention, réserver ses places, car chaque année, nous devons refuser.

Laurence TREHOREL, Présidente





Basket Club Loyatais

// Naissance du club

Le Basket Club loyatais est né en 1989 mais bien avant, la discipline se pratiquait à Loyat sous l'impulsion de la Garde de l'Yvel.

Le président était à l'époque Gérard Pichery ; Vice-président Charles Gicquel ; Secrétaire Daniel Sureau ; Secrétaire-adjointe Isabelle Péraud ; Trésorier Jean-Paul Meunier ; Trésorière-adjointe Catherine Havard.

Le club exclusivement féminin a démarré très fort avec 35 adhérentes inscrites en championnat départemental. Puis il a évolué avec 3 équipes, dont une équipe poussine et 27 basketteuses.

Vous reconnaissez certainement la jeune joueuse que l'on aperçoit sur la photo en bas à droite. Il s'agit de Rozenn Gicquel.

Originaire de Loyat, Rozenn a commencé à jouer dès l'âge de 7 ans avec son oncle Alain Gicquel. Puis, lorsque le club a été créé, elle est devenue dirigeante des jeunes ainsi que secrétaire. C'est en 1995 que Rozenn prend la présidence du club pour ne plus la quitter.

Fidèle à son club, elle a toujours été licenciée à Loyat excepté une année où elle a dû se résigner à s'inscrire à Caro faute d'équipe à Loyat. Jamais elle ne s'arrêtera de jouer ne serait-ce qu'une saison, le basket c'est sa passion. Au travers de ce sport, elle recherche le dépassement personnel, la détente, l'entretien physique ainsi que le partage de moments chaleureux.

// Vie du club

2000 : Création d'une équipe benjamine mixte entraînée par Alain Gicquel.

2005 : Création d'une deuxième équipe (équipe B) évoluant en 1ère division. L'équipe A évolue en promotion, entraînée par Rozenn Gicquel.

2008 : Création d'une équipe minime mixte.

L'équipe minime mixte de Loyat a participé à la finale



de la coupe départementale à Pleucadeuc en 2009 et elle a fini 2^{ème} au classement. (Photo ci-dessus).

En tout, 5 catégories d'équipes ont évolué dans le club : poussine, benjamine, minime, cadette et seniors.

2009 : Création d'une équipe loisirs qui continue aujourd'hui

// Faits marquants

Mai 2007 : le basket Club a eu l'honneur d'organiser les finales des coupes départementales FSCF CD 56.

Beaucoup d'énergie et d'efforts ont été déployés pour que cet événement, qui se déroulait sur 2 jours à la salle omnisports, ait lieu dans les meilleures conditions. Il ne fallait rien oublier : matériel, vestiaires et douches à disposition, buvette, casse-croûte... La FSCF (Fédération sportive et culturelle de France) était chargée d'arbitrer les matchs.

Pas moins de 40 joueuses y participaient : les débutantes comme les habituées. Le but était de pratiquer ce sport collectif dans une ambiance conviviale et pour le plaisir. Ce fut une réussite, souligne Rozenn qui en garde un excellent souvenir.

Le 15 mars 2008 : Stéphanie QUATREVILLE, joueuse dans le club, a obtenu son diplôme d'arbitre officiel. Elle a suivi un stage théorique et de mise en pratique sur 4 dimanches et elle a été notée par des arbitres officiels.

2010 : Que de joie et de fierté lorsque l'équipe minime mixte loyataire a remporté la finale départementale à St Servant !

// Animations organisées par le club

SORTIES NOMBREUSES ORGANISÉES POUR ASSISTER À DES MATCHS DE HAUT NIVEAU.

- St Briec - Toulouse en 1997
- Cholet - Montpellier en 2000
- Cholet - Le Mans en 2011
- Le Mans - Villeurbanne en 2014

GALETTE DES ROIS,

BAL DE PRINTEMPS (1998 ET 1999) :

Soucieux de participer aux animations de la commune et afin de retrouver leurs supporters en dehors des matchs, les membres du club organisaient leur bal annuel. Une occasion de récolter des fonds pour l'achat d'équipements, de ballons ou de participer aux déplacements pour les matchs de haut niveau.

SOIRÉES RACLETTE

en octobre dans les années 2000. La salle polyvalente était toujours complète et l'ambiance était au rendez-vous.

MATCH AMICAL

avec le conjoint suivi d'un buffet.

PARTICIPATION À LA JOURNÉE « SPORT ET DÉCOUVERTE »

début septembre organisée par la commune.

// Le club en 2017

EQUIPE SENIORS LOISIR



Debout en partant de la gauche :

SEITE Carole - GERARD Delphine - COUE Evelyne - TROMEUR Anaig

A genou en partant de la gauche :

JAGOUDEL Anne-Gaëlle - GICQUEL Rozenn - FOLLEVILLE Marina - RICHARD Magali

Absente sur la photo : DELAGE Stéphanie

Le club est constitué d'une équipe loisir de 10 joueuses, principalement des mères de famille.

L'avantage d'être en loisir est de pouvoir jouer les matchs en semaine.

L'année dernière, l'équipe loisir n'a perdu que 2 matchs sur 10 arrivant 2e au classement départemental. Cette année est prometteuse car elle n'a perdu aucun match jusqu'ici. L'équipe loyataire a gagné contre St Servant sur Oust, contre l'USSAC (Chapelle-Caro et St Abraham) et contre Malesroit. Il reste Tréal et Ruffiac à jouer. En parallèle, des matchs amicaux ont eu lieu contre Réguigny et Guégon.

// Mais au fait, savez-vous comment se déroule un match ?

Au début du match, l'engagement se fait dans le rond central.



Un match se joue en 4 périodes de 10 mn avec une mi-temps de ¼ d'heure après les 2 premières périodes.

Il y a 5 temps morts : 1 par quart-temps dans les 3 premiers et 2 dans le 4e.

2 points et en dehors de la zone des 6 m 75, le panier vaut 3 points.

Une joueuse qui fait 5 fautes doit quitter le terrain.

Il y a 5 joueuses par équipe (2 avant, 2 arrière, 1 pivot) et par conséquent, 10 joueuses sur le terrain maximum. Les équipes établissent le planning des rencontres (jour et heure du match).

Un lancer franc compte pour 1 point, un panier dans la zone pour 2 points, et en dehors de la zone le panier vaut 3 points. Pour avancer ou bouger, un seul pas est autorisé ou un pied pivot. Le basket est une discipline qui permet de développer des aptitudes tels que l'adresse, la rapidité, le sens du jeu et l'esprit d'équipe.

// Mot de la présidente

22 années de présidence et toujours aussi motivée et heureuse de jouer.

Je garde un souvenir inoubliable de la sortie Cholet-Montpellier (match de pro) soirée spéciale club. J'ai participé à l'animation qui était proposée à la mi-temps du match. Il s'agissait de se présenter sur le terrain et de faire 5 lancers francs. Parmi les 7 personnes qui participaient, ce n'est pas moi qui ai marqué le plus de lancers francs mais je garde un très bon souvenir de cette soirée.

Le club de basket permet de faire de nouvelles rencontres avec des joueuses venant de Taupont, de St Malo des 3 fontaines et de Guilliers.

Il règne une très bonne ambiance chaleureuse. Le vendredi soir est un véritable moment de détente après une semaine de travail, bien que parfois, les rencontres sont accrochées. C'est vraiment un plaisir. Cela me permet de continuer le sport qui me plaît depuis toute petite.

Pour 2018, nous envisageons de faire de nouveaux maillots noir et orange avec le nom au dos. Nous recherchons également un arbitre.

Toutes les personnes sont bienvenues en tant que joueuses ou supporters le vendredi soir à partir de 20h à la salle omnisports.

BUREAU ACTUEL

Présidente : Rozenn Gicquel

Vice-président : Serge Rubaud

Secrétaire : Magalie Richard

Trésorière : Anne- Gaëlle Jagoudel



La Pastourelle

// Naissance d'une association

Les Loyatais ont toujours aimé danser. Dans les années 50, Louis Duchateau, un forgeron de Loyat natif de Trégadoret, jouait de l'accordéon et animait toutes les occasions tant les bals et les fêtes locales, que les fêtes d'anniversaire et les soirées après les battages. Il y a plus de 30 ans, un petit groupe de Loyatais allait à Campénéac pour danser sur de la musique bretonne ; Marie-Thérèse Deslandes en faisait partie. Férue de ces danses et débordante d'énergie, elle tenait à mettre en place un groupe sur Loyat. Elle est allée rencontrer Marcel Guillemaud pour lui demander s'il voulait bien animer. Marcel aimait la musique et la danse. D'ailleurs, il a bien connu Louis Duchateau avec qui il avait enregistré une cassette audio de tous ses morceaux de musique. Par le biais de la presse et du bouche à oreilles, un groupe se met en place rapidement et démarre très fort avec une trentaine de personnes. C'est alors que l'association est née en 1994 sous la présidence de Paul Deslande. Baptisée La Pastourelle, elle a été nommée en référence à une danse du même nom se pratiquant à 4. Jusqu'à 100 adhérents prenaient des cours 2 fois par semaine à la salle omnisports. Avec ou sans accordéon, l'animation assurée par Marcel Guillemaud attirait de plus en plus de monde et la salle avec parquet était particulièrement appréciée.

// Composition

Plusieurs présidents se sont succédé ; Paul a été

remplacé par Mme Breux, ensuite par Annick Jigorel puis Serge son mari. Il en est de même du côté des animateurs. Marcel a animé durant 9 ans puis il a été remplacé par Patrick Calvez puis sont venus Fabien Pinsard, Mickaël Desbois, Mike James et Florence Lucas.

Depuis 2009, Françoise Rouxel Guernion en assure la présidence. Originnaire des Côtes d'Armor, elle dansait déjà dans le Mené. A son arrivée à Loyat, c'est donc tout naturellement qu'elle s'était inscrite aux cours en 1999.

Cette année, La Pastourelle enregistre 52 adhérents de tout âge. Ils ne viennent pas tous de Loyat. Certains sont de Ploërmel, de Gourhel, de Taupont, de Guillac, de Néant-sur-Yvel, de Tréhorenteuc, de Mauron et aussi de Lanouée. Tous se déplacent à la salle omnisports pour les cours du mardi soir de 20h15 à 21h45. Ils ne se lassent pas de danser. Pour preuve, Serge Jigorel n'a jamais arrêté depuis l'origine de La Pastourelle. C'est un véritable moment de détente et de plaisir.

// Vie de l'association

Parmi les danses bretonnes et folkloriques abordées, dix nouvelles danses sont apprises au cours de l'année. Elles proviennent des différents terroirs bretons et gallos. Après le terroir vannetais, ils abordent maintenant le terroir de Loudéac, celui du Mené et de Penthievre. Certaines danses sont complexes car il faut mémoriser un grand nombre de pas ainsi que les enchaînements. Grâce à son professionnalisme, l'animatrice Florence Lucas permet à chacun de réussir. Originnaire de Sérent, elle donne des cours dans



différentes associations des communes aux alentours. Elle est aussi présidente du Cercle celtique « Tal-ouz-tal » de Guéhenno. Ne pouvant assurer tous les cours à Loyat, un deuxième animateur, Damien Guého de Trédion, vient la seconder une fois sur trois. Il faut en général 3 cours pour pouvoir maîtriser une nouvelle danse. Les 2 premiers sont assurés par Florence. Elle prend le temps d'expliquer et elle détaille chaque pas tout en fredonnant. Les élèves doivent ensuite les reproduire sur la musique du PC. Au 3e cours assuré par Damien, la danse est normalement maîtrisée. C'est une discipline complète qui requiert de nombreuses aptitudes : concentration, mémorisation et coordination pour apprendre les pas de danse variés voire difficiles. Malgré la difficulté, personne n'abandonne car les danseurs confirmés viennent en aide aux débutants. Il y a une formidable ambiance et une bonne cohésion au sein du groupe. Lorsque la danse est bien enregistrée dans la tête de chacun, c'est un véritable plaisir et une grande satisfaction personnelle.



BUREAU

Présidente : Françoise Rouxel Guernion

Vice-président : Serge Jigorel

Secrétaire : Béatrice Maxée

Trésorière : Eliane Vincent

// La Pastourelle organise des animations tout au long de l'année

Soirée crêpes le soir du mardi-gras.

Assemblée générale en mai avec repas au restaurant.

Fest-noz célèbre en octobre.

Ce dernier a rassemblé plus de 240 personnes. On peut parler de succès. Trois groupes musicaux renommés ont animé la soirée : Diskuiz, La Guédillée et Le P'tit Fermier. Des personnes chevronnées sont parfois venues de loin pour danser sur les airs de leur groupe préféré (du Finistère, Ille et Vilaine...)

// Mot de la présidente

Nous nous retrouvons tous les mardis. Il est toujours possible de s'inscrire. Nous pouvons aussi accueillir ceux qui voudraient faire un essai afin de savoir si l'activité leur convient.

A tous je souhaite une belle année 2018

Françoise ROUXEL GUERNION

Tél : 0297738074 / 0297930182 / 0297930613

Coups de cœur de la médiathèque

Roman



// Au cœur des forêts Christian Signol

Depuis son enfance, Bastien a toujours vécu dans la forêt. Pour lui, les arbres vivent, parlent, rêvent. Ils veulent renouer avec le ciel. Il en connaît tous les mystères, tous les sortilèges qu'il révélera à sa petite-fille gravement malade, venue se réfugier auprès de lui.

Pour Bastien, elle est comme une forêt fracassée par l'orage. Mais il ne doute pas de sa guérison s'il se bat à ses côtés et partage ses secrets.

Dans ces pages qu'irriguent la magie et la force des arbres, c'est tout le sens de la vie humaine que pose Christian Signol. Traversées du souffle de la Grande Histoire, des forêts blessées par les tempêtes et les légendes immémoriales, elles révèlent un monde de beauté, inconnu et superbe, au pouvoir salvateur.

Réf Médiathèque R SIG 5647 /1699

Roman



// Fleur de glace Kitty SEWELL

« Cher docteur Woodruff, J'espère que vous ne serez pas fâché si je vous écris. Je crois que je suis votre fille. Je m'appelle Miranda et j'ai un frère jumeau qui s'appelle Mark. »

Quand il reçoit cette lettre du Canada, Dafydd, chirurgien bien établi à Cardiff et heureux en ménage, reste éberlué. Certes, il a bien occupé un poste dans la petite ville de Moose Creek, mais, s'il a quelques souvenirs de l'infirmière Hailey, la mère des jumeaux, il ne se rappelle pas avoir entretenu une liaison avec elle.

Afin de clarifier la situation et rassurer son épouse Isabel, il se soumet à un test de paternité.

C'est alors que l'impensable se produit : le test est formel, Dafydd est bien le père. Seul, désorienté, abandonné par Isabel qui n'a pas supporté sa trahison, Dafydd repart pour Moose Creek.

Sexe, jalousie, violence, jeux de pouvoir, ce qu'il va découvrir bouleversera irrémédiablement son existence...

Réf Médiathèque R SEW 5647/2082

Coup d'œil sur la médiathèque

Notre médiathèque fonctionne toujours grâce à nos bénévoles. Chacun donne le meilleur de lui-même et de son temps sans compter. La municipalité leur adresse un sincère merci.

Deux personnes nous ont fait part de leur démission : Madame Marie-Thérèse DESLANDES et Monsieur Paul HUONNIC. Marie-Thérèse s'est toujours occupée des enfants. Elle a su les captiver en leur lisant des histoires agréables, faciles à comprendre et bien illustrées. Assise à même le sol, à la hauteur des enfants, elle savait les intéresser. Elle agissait comme une mère-poule avec ses poussins.

Quant à Paul, il tenait les permanences tous les mercredis de 16h à 18h. Il réservait un accueil chaleureux à chaque lecteur ou à chaque famille qui franchissait le seuil. Très souvent, il est allé à la médiathèque départementale de CARO faire des échanges : livres à redonner, livres qu'il a fallu d'abord trier puis livres à ramener pour le plus grand plaisir de nos lecteurs et qu'il faut remettre en rayons.

Marie-Thérèse a été remplacée par Madame Anne LORTHIOIT. Elle fait la lecture aux enfants de l'école publique. Madame Elie-Anne BONNET remplace sœur Marie-Claude. Elle fait la lecture aux enfants de l'école privée. Sœur Marie-Claude et Madame Maryse VINCENT acceptent d'assurer les remplacements. Grand merci aux sortants pour les nombreux services rendus et bienvenue aux nouvelles. Qu'elles restent avec nous pendant longtemps.

// Au printemps, la municipalité et nos bénévoles vous invitent tous à venir visiter une nouvelle exposition qu'ils préparent très sérieusement.

Des jolies photos retraceront des vues du bourg bien avant son aménagement et des scènes de la vie agricole. Elles seront certainement source de commentaires tant les changements sont nets. La date de cette exposition n'est pas encore précise mais les journaux et les affiches vous avertiront. Votre passage fera chaud au cœur des bénévoles et les encouragera à persévérer.

Nous rappelons que tout nouvel arrivant bénéficie d'une gratuité de 6 mois. Qu'il passe d'abord à la mairie, la secrétaire, sur présentation de la carte d'identité, leur remettra le « bon pour 6 mois ». Nous possédons plus de 2000 livres. Nous espérons que chacun trouvera ce qui lui convient.



CALENDRIER des festivités 2018

14 janvier	Vœux du Maire	
3 février	UNC/AFN	Assemblée générale
10 février	GdY (Football)	Repas
17 février après midi	Ecole Théodore Botrel	Boom déguisée
10 mars	Comité de Jumelage	Théâtre
11 mars	Société de chasse	Repas
18 mars	Club des Sorciers	Repas
31 mars	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Repas couscous
01 avril	VTT LOYAT	Randonnées VTT et pédestres
25 avril matin	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Carnaval
08 mai	Commune	Cérémonie commémorative suivie du verre de l'amitié
03 juin	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Vide-grenier
23 juin	Ecole Théodore Botrel	Fête de l'école
30 juin	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Fête de l'école
22 juillet	Association Chapelle et four de Trégadoret	Pardon
26 août	Association chapelle de Crétudel	Pardon de Crétudel
02 septembre	Associations sportives	Journée sport et découverte
06 octobre	La Pastourelle	Fest-noz
14 octobre	Commune	Repas du CCAS
27 octobre	Comité de Jumelage	Cabaret
11 novembre	Commune	Cérémonie commémorative suivie du verre de l'amitié
24 novembre	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Repas raclette
15 décembre	Ecole Théodore Botrel	Marché et arbre de Noël
21 décembre	Ecole Ste Jeanne d'Arc	Arbre de Noël